

Autour d'un mot fameux *

LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE (1760-1840)



N ne compte presque plus le nombre des négations qu'a provoquées cette simple assertion : il existe une littérature canadienne-française. ¹ La première peut-être en date, en tous cas l'une des plus exploitées depuis, c'est la phrase fameuse tirée du rapport de lord Durham : " Ils sont un peuple sans histoire ni littérature ". Dans la pensée de ceux qui la répètent comme dans celle de son rédacteur, elle s'applique au seul groupe canadien-français et à l'époque de 1760 à 1840.

* * *

Il importe d'abord de ne pas se laisser imposer par le ton tranchant de l'affirmation. La critique n'accepte aucune donnée sans l'interpréter par son contexte. Avant de prendre pour une peinture fausse la phrase du noble lord, il faut la replacer dans son cadre. Ainsi enjolivée, elle paraîtra moins grossière; elle perdra peut-être cette apparence de contre-vérité absolue que lui ont trouvée la plupart de nos écrivains.

*Mémoire pour la Société royale du Canada, 1ère section (session de mai 1917).

¹ Nous avons établi ailleurs (*Nouvelle-France*, septembre 1916, pp. 400-401) les distinctions que nous estimons nécessaires.

L'un des mieux renseignés même semble s'y être laissé prendre. On lit dans un de ses ouvrages ², après une citation de la parole fameuse, cette réponse péremptoire: " Ce que Durham affirmait si catégoriquement, nous pouvons le nier avec non moins d'assurance. On ne supprime pas d'un trait de plume *l'histoire héroïque* du peuple canadien-français, ni non plus on ne sacrifie avec autant d'entrain toutes les premières et très nombreuses manifestations de notre pensée nationale. "

Que le mot de Durham sacrifie nos premières oeuvres littéraires, on a le droit d'en être convaincu. Qu'il supprime l'histoire, héroïque ou non, de notre race, c'est ce qui, selon nous, est beaucoup moins évident. Il n'y a, pour justifier le doute, qu'à lire le paragraphe entier du rapport dans son texte original et dans sa traduction, celle du *Canadien* (pp. 69-70) à peine remaniée.

On ne peut imaginer une nationalité plus dénuée de tout ce qui procure à un peuple de la vigueur et de l'élévation que celle des descendants des Français dans le Bas-Canada, parce qu'ils ont conservé leur langue et leurs usages propres. *Ils sont un peuple sans histoire ni littérature.* La littérature d'Angleterre est écrite dans une langue qui n'est pas la leur. La seule littérature que leur langue leur rende familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts années de domination étrangère et encore plus par les changements que la révolution et

There can hardly be conceived a nationality more destitute of all that can invigorate and elevate a people, than that which is exhibited by the descendants of the French in Lower Canada, owing to their retaining their peculiar language and manners. *They are a people with no history, and no literature.* The literature of England is written in a language which is not theirs; and the only literature which their language renders familiar to them, is that of a nation from which they have been separated by eighty years of a foreign rule, and still more by those chan-

² Abbé Camille Roy: *Nos origines littéraires*, p. 13. C'est nous qui soulignons.

ses conséquences ont opérés dans tout l'état politique, moral et social de la France. Cependant, c'est d'un peuple que l'histoire récente, de nouvelles moeurs et manières de penser séparent d'eux si entièrement que les Canadiens français reçoivent presque toute l'instruction et l'amusement que l'on retire des livres. C'est de cette littérature entièrement étrangère, qui traite d'événements, d'idées et de moeurs qui leur sont tout à fait étrangers et inintelligibles, qu'ils sont obligés de dépendre. Leurs journaux sont pour la plupart écrits par des natifs de France, qui sont venus chercher fortune dans le pays ou que les chefs de parti y ont amenés pour suppléer à l'absence de lettrés de chez eux capables de rédiger leur presse politique. De la même manière, leur nationalité les prive des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts. Bien qu'elle soit issue du peuple du monde qui aime le plus généralement l'art dramatique et qui l'a cultivé avec le plus de succès; bien qu'elle vive sur un continent où presque chaque ville, grande ou petite, a un théâtre anglais: la population française du Bas-Canada, isolée de tout peuple parlant sa langue, ne peut maintenir un théâtre national.

ges which the Revolution and its consequences have wrought in the whole political, moral and social state of France. Yet it is on a people whom recent history, manners and modes of thought, so entirely separate from them, that the French Canadians are wholly dependent for almost all the instruction and amusement derived from books: it is on this essentially foreign literature, which is conversant about events, opinions and habits of life, perfectly strange and unintelligible to them, that they are compelled to be dependent. Their newspapers are mostly written by natives of France, who have either come to try their fortunes in the Province, or been brought into it by the party leaders, in order to supply the dearth of literary talent available for the political press. In the same way their nationality operates to deprive them of the enjoyments and civilizing influence of the arts. Though descended from the people in the world that most generally love, and have most successfully cultivated the drama — though living on a continent, in which almost every town, great or small, has an English theatre, the French population of Lower Canada, cut off from every people that speaks its own language, can support no national stage.

Analysons brièvement ce texte. Lord Durham y parle des Canadiens français et il écrit en 1839. Il faut donc se garder, pour interpréter sa pensée, de dépasser les dates extrêmes de 1760 et 1840. Ce qu'il signale, chez notre peuple à cette époque, ce n'est pas un défaut ethnique d'aptitudes littéraires, mais plutôt une lacune occasionnelle, lacune causée par les circonstances de leur vie nationale. Il leur reproche de n'avoir pas cultivé les genres littéraires et, parmi eux, le genre le plus important aux yeux d'un Anglais, l'histoire, puis le théâtre et le journalisme. Enfin, les Canadiens français ne se sont pas familiarisés par la lecture avec la littérature anglaise; ils n'ont pas compris la littérature française de la Révolution, remplie celle-là " d'événements, d'idées et de moeurs, qui leur sont tout à fait étrangers et inintelligibles ".

De toutes ces assertions aucune n'a révolté nos susceptibilités comme celle qui commence la phrase célèbre : " Ils n'ont pas d'histoire. " Durham, homme instruit et à l'esprit assez large, ne pouvait ni ignorer les prouesses accomplies par nos pères de 1608 à 1760 ni surtout en nier l'existence. Son mot, pour être bien entendu, ne saurait donc être détaché de celui qui l'accompagne et l'explique: " Ils n'ont pas de littérature. " L'affirmation paraît devoir se lire dans le sens inverse de sa rédaction: " Ils n'ont cultivé ni les genres littéraires en général, ni en particulier le drame, la presse et surtout l'histoire. " En d'autres termes, " l'histoire ", dans la pensée comme dans la phrase de Durham, ce ne peut être l'ensemble des actes qui constituent la vie publique ou privée d'une nation. Ce n'est pas celle qui inspirait à un inconnu l'adage si connu : " Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! ", à M. Chapais la réponse éloquent: " Les peuples qui n'ont pas d'histoire sont ceux qui n'ont pas vécu " ³ et à Sully

³ *Discours et conférences*, I, première conférence, p. 8.

Prud'homme ce vers-proverbe :

Ceux-là n'ont pas vécu qui n'ont rien laissé d'eux.

Durham nous plaignait évidemment d'autre chose, de ne pas encore avoir trouvé chez nous d'historiens pour raconter les faits et gestes de nos ancêtres.

* * *

Cette absence de littérature historique et générale, le noble lord cherche à l'expliquer par deux motifs. D'après lui, le défaut de culture à cette époque provient de ce que nous avons " conservé notre langue et nos usages propres ". Le fait d'avoir gardé notre " nationalité " nous " prive des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts ", particulièrement du plaisir dramatique. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps pour démontrer jusqu'à quel point, dans un cas comme dans l'autre, Durham s'est fourvoyé.

Admettons que nos ancêtres ne se soient pas distingués par " la vigueur et l'élévation ". Ces qualités, ils les eussent acquises, selon lui, s'ils avaient parlé la langue anglaise ou connu à la fois les idées et la langue de la Révolution française. Comment dès lors attribuer leur barbarie au fait pour eux d'avoir conservé leur français archaïque ? Durham le confesse lui-même, cette barbarie eut pour cause leur ignorance et de la langue anglaise et de la philosophie comme de la terminologie révolutionnaires.

De même, quel rapport peut-il bien exister entre le maintien de leur " nationalité " et la privation " des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts " ? A première vue, on n'en aperçoit aucun. En réfléchissant, on arrive à deviner la pensée du rapporteur. Substituons au mot " nationalité " le terme " religion " et rapprochons de celui-ci l'expression précitée " leurs usages propres ". Les dires du noble lord re-

viendront à ceci: " L'Eglise catholique proscrit les dramaturges et condamne la fréquentation des théâtres. Pour être demeurés fidèles à la doctrine et aux pratiques de leur Eglise, les Canadiens français se sont donc privés des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts." Décidément, l'esprit de lord Durham se méprend sur la théorie, parce qu'il est hanté par le souvenir d'un fait historique mal interprété. Le fait, c'est l'incident du *Tartuffe*, dont la mise à l'affiche, en 1694, mit aux prises Mgr de Saint-Valier et le comte de Frontenac. Que l'on se reporte aux études de nos historiens sur ce point.⁴ L'interdiction de la pièce, demandée alors pour des raisons très légitimes, ne saurait être transformée en une pratique courante de l'Eglise. Quant à la doctrine, si Durham avait mieux connu l'enseignement de l'Eglise concernant le théâtre,⁵ il ne lui aurait pas prêté une attitude qui ne fut jamais la sienne.

Malgré l'inanité des motifs qui l'appuient, la prétention de Durham demeure intacte. De 1760 à 1840, d'après lui, les Canadiens français furent " un peuple sans histoire ni littérature"; entendons bien qu'ils n'ont pas cultivé les genres littéraires, surtout le genre historique. Dans quelle mesure cette assertion tranchante se concilie-t-elle avec les faits? Que vaut-elle pour l'époque de 1760 à 1840? Oui ou non, nos pères se sont-ils alors adonnés au genre historique en particulier, à la culture littéraire en général?

• • •

Quand on examine l'état de la culture générale à cette

⁴ Abbé Auguste Gosselin: *Mgr de Saint-Valier*, pp. 111-113. — Mgr Amédée Gosselin: *L'Instruction publique au Canada sous le régime français*, p. 312.

⁵ Louis Gillet: l'Eglise et le théâtre (*Revue canadienne*, janvier 1908).

époque, un premier fait saute aux yeux. Même si nos pères avaient alors dédaigné le culte des lettres, il n'y aurait rien là de quoi étonner quiconque sait un peu leur histoire. Chez tous les peuples, la pratique et même le souci de l'art sont consécutifs au développement de l'instruction. Au temps dont nous parlons, si l'éducation élémentaire n'était pas négligée autant qu'on l'a prétendu, elle était beaucoup plus accessible aux filles qu'aux garçons. L'enseignement supérieur n'existait pas. L'instruction secondaire, deux collèges seulement la procuraient au début, ceux de Québec (1663) et de Montréal (1767). Les autres institutions du même genre, celles de Nicolet (1803), Saint-Hyacinthe (1811), Sainte-Thérèse (1825), Sainte-Anne (1827) et l'Assomption (1832), étaient encore aux prises, lors du voyage de Durham, avec les difficultés d'organisation et de recrutement. Il se produisit donc, dans l'ordre de la pratique littéraire, un phénomène analogue à celui que M. Chapais constatait un jour ⁶ dans l'ordre spéculatif de l'instruction : " (Après) le grand effondrement de 1760, c'est l'invasion, c'est la cession du pays à l'Angleterre, c'est l'émigration en masse de notre classe instruite, c'est la fermeture de nos maisons d'éducation, c'est l'interruption des études, c'est, durant quatre-vingts ans, la lutte pour l'existence... Durant ces quatre-vingts ans, nous n'avons pas eu et nous n'avons pas pu avoir, à cause du malheur des temps, un système efficace d'instruction publique... Nous en étions réduits à repousser des essais d'organisation scolaire, comme l'université de 1789 et l'institution royale de 1801... Il y eut bien certaines lois d'éducation adoptées par notre législature en 1824, en 1829, en 1835. Mais les luttes politiques de cette époque rendaient impossible tout mouvement d'ensemble... L'infériorité relative que la statistique

⁶ *Discours sur la loi de l'Instruction publique*, 1898, pp. 9-10.

constate à notre détriment est donc due à des causes historiques, à des raisons toutes spéciales et faciles à expliquer. ”

La paralysie partielle des esprits, créée par le défaut d'instruction après comme avant 1760, se généralisa ensuite pour une autre raison. Après la cession, la lutte sur les champs de bataille fut presque finie. Jusqu'à 1763, au temps du régime dit militaire, on goûta un calme relatif. Cette date passée, la bataille recommença sur un autre théâtre. Les assises parlementaires, inaugurées en 1792, soulevèrent tant de problèmes constitutionnels que la question de l'éducation passa, pour ainsi dire, au second plan. Les guerres défensives de 1775 et de 1812-1815, le soulèvement de 1837-38 absorbèrent bien des énergies. L'activité nationale se dépensait tout entière dans la politique et l'organisation économique du pays. Elle ne trouva plus de loisirs pour se livrer aux travaux pacifiques de la littérature. Les malheurs de toute cette époque ont inspiré au même M. Chapais ce tableau si sombre: “ Les lettres ne fleurissent chez un peuple que lorsqu'il a traversé les grandes crises de la croissance nationale, la période de la lutte pour l'existence, pour l'expansion, pour l'autonomie ou pour l'hégémonie. . . Une fois de plus, l'histoire s'est répétée pour nous. . . La grande catastrophe de 1759 vint tout à coup creuser un abîme entre notre passé et notre avenir. Tous les désastres assaillirent à la fois notre malheureux pays. . . Au milieu de tous ces naufrages, on put se demander un moment si la langue française n'allait pas sombrer elle aussi. . . Pendant près de dix ans, nos collèges et nos séminaires restèrent fermés par suite du malheur des temps, de sorte qu'une génération presque entière se trouva jetée dans la vie active sans culture intellectuelle. C'est

⁷ *Discours et conférences*, I, pp. 171-172, 178. Le passage entier constitue l'un des meilleurs exemples de dissertation que l'on puisse mettre sous les yeux de la jeunesse étudiante.

peut-être là le plus grand péril qui nous ait menacés au début du nouveau régime. ” Si donc nos pères, bien loin de composer des Iliades, des Enéides ou des Henriades, n'avaient même pas songé à étudier les lettres anciennes, il n'y aurait pas là de quoi s'étonner.

En fait, il n'est pas vrai qu'ils aient méconnu à ce point le culte des choses de l'esprit. Reprenons une image féconde empruntée encore à M. Chapais. Ils ont alors “ semé les moissons de l'avenir ” en couvrant le sol de traditions, de légendes et de chansons, en faisant de la littérature “ vivante et héroïque ”⁸. Le mouvement littéraire, ainsi préparé de loin, ils l'ont activé immédiatement dans ces écoles et ces collèges dont nous rappelions tout-à-l'heure l'établissement. Qu'était-ce encore que ces tentatives incessantes pour former çà et là des sociétés où se réunissaient les beaux esprits du temps, la création de ces nombreux journaux, de ces revues non moins nombreuses, destinés, les uns comme les autres, à stimuler l'expression de notre pensée nationale ?⁹ Tous ces efforts révèlent au moins l'ambition de pousser notre race dans les voies de l'art.

La plupart des hommes influents de l'époque s'appliquaient donc à nous créer un tempérament littéraire. Quelques-uns osèrent aborder la pratique des genres. Ici, il convient de faire à Durham une concession. Le noble lord reproche à nos pères leur ignorance des choses du théâtre. Il a raison. Satisfaits des estrades où s'ébattaient polichinelles et gavroches, riant de bon coeur devant les scènes populaires que de Gaspé a rendues célèbres par son allusion aux “ trois petites Dorionne come from the marionnettes ”, nos ancêtres ne se préoccupaient guère de se hisser sur les tréteaux ou de s'as-

⁸ Voir le développement, *ibid.*, pp. 173-174.

⁹ Abbé Roy : *Nos origines littéraires*, surtout l'étude sur Michel Bibaud.

soir devant. Mais, omettant les explications générales que nous avons invoquées déjà, on a le droit de rappeler, pour leur excuse, les difficultés spéciales du genre lui-même. Si le goût du théâtre s'allie parfois avec une instruction peu raffinée, la rédaction de drames suppose une société déjà très policée. Elle n'est possible que là où la connaissance du coeur humain a presque atteint la perfection, où les loisirs des écrivains leur permettent de composer des caractères suivis.¹⁰ Ne craignons donc pas de concéder à Durham la méconnaissance par nos pères des jouissances dramatiques.

Cette concession nous met plus à l'aise pour repousser sans crainte son assertion concernant leur mépris de la presse. A la vérité, nos premiers journalistes étaient des étrangers, venus de France ou d'ailleurs. Un Mesplet et un Jautard ne sauraient néanmoins nous faire oublier nos propres fondateurs et rédacteurs de papiers-nouvelles. Tout en se livrant aux luttes du parlement, tout en y faisant valoir leurs idées par la parole, nos hommes publics ne renoncèrent pas au moyen par excellence de gagner des adeptes à leurs doctrines politiques. Il faut croire que le don ne leur faisait pas défaut. Neilson et Bédard, Morin et Parent écrivirent avec tant de conviction et d'autorité qu'ils imposèrent à la longue la reconnaissance de nos droits et privilèges. Si la grandeur d'un journaliste se mesure à l'étendue de son influence, ces hommes et d'autres tiendront toujours une place honorable parmi les représentants de la presse américaine. On s'étonne que Durham, dont les secrétaires au moins avaient pu lire la collection du *Canadien* et de la *Minerve*, n'ait pas songé à la leur assigner.

Il a pareillement oublié d'en faire une à nos poètes. Ce

¹⁰ *Id.* : *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, article sur le théâtre.

n'est pas que notre poésie alors s'élevât bien haut. Mais les *Epîtres et satires* de Bibaud remontent à 1830. Plusieurs pièces, depuis groupées par Huston dans son *Répertoire national*, avaient paru dans les journaux du temps. Avant de nier tout effort de la part des nôtres, Durham aurait pu, il aurait dû connaître ces essais timides. Ils ne lui auraient pas inspiré sans doute une grande admiration pour nos tendances poétiques. Du moins, ils l'eussent invité à mettre une sourdine au ton tranchant de ses assertions.

Le noble lord ne semble pas non plus avoir soupçonné la hauteur où nos hommes publics ont alors porté l'éloquence parlementaire. Nous ne parlons pas de leur langue, trop souvent corrompue par le mélange constant de deux stylistiques et de deux vocabulaires. Mais quels orateurs ont brûlé d'un patriotisme plus éclairé, pratiqué un oubli plus complet de soi, énoncé des principes plus nobles et appliqué plus largement leurs doctrines élevées ? Quelle passion mesurée chez le premier Papineau, chez de Lotbinière, chez Bédard, chez Neilson, chez Quesnel et même chez le Papineau fils de cette époque ! Ces hommes, qui s'étaient instruits au foyer maternel plus que dans les écoles, eurent l'intelligence assez ouverte pour comprendre du premier coup l'esprit de la constitution anglaise et le caractère du parlementarisme britannique. On les entendit même donner à leurs compatriotes saxons, la plupart cependant originaires d'Albion, des leçons de haute et saine politique.¹¹

Dans le champ plus calme de la pédagogie, bien des épis attestent la fécondité de cette période prétendument inculte. La pédagogie n'ayant avec la littérature que des rapports assez lointains, passons et concluons cette première partie de

¹¹ Abbé Lionel Groulx : *La question des subsides*, conférence à Laval (Montréal), p. 8.

notre étude par une observation plus générale. Ces hommes s'adonnèrent avec assez de bonheur à quelques-uns des genres les plus relevés de l'art. Ils le firent surtout avec une droiture de conscience, avec un respect de la morale qu'on voudrait retrouver chez tous leurs émules d'autre langue. Ils ne prostituèrent pas la parole par ce dévergondage de formes creuses et grandiloquentes, éternelle tare de la littérature révolutionnaire. Ils ne la traînèrent pas dans la fange où trop de leurs contemporains la condamnèrent à souiller ses ailes. Respectueux de lui-même, leur art, si rudimentaire qu'il fût, fut au service seulement de la vérité, sinon de la beauté. La vérité, pour ne l'avoir pas recherchée dans tous les domaines où d'autres avaient le loisir de la suivre, ils lui sont du moins demeurés fidèles jusque dans l'expression. C'est un mérite assez rare, surtout alors, pour qu'on n'ait pas le droit de le passer sous silence.

* * *

Par le moyen de l'éloquence parlementaire, de la presse et de la poésie, les lettrés de 1760 à 1840 prônèrent donc la vérité politique et nationale. Peut-on prétendre qu'ils la servirent pareillement sur le champ de l'histoire ? C'est là le thème du second reproche de lord Durham à leur adresse.

Une concession d'abord s'impose. On a dit de leurs devanciers, les Français du Canada : " L'histoire, ils étaient trop occupés à la faire pour avoir le temps de l'écrire. " On peut en dire autant d'eux, pour le même motif, et leur appliquer le tableau des luttes antérieures tel que M. Chapais l'a tracé.¹² On a lu plus haut le récit, fait par le même écrivain, des agi-

¹² *Discours et conférences*, I: La nationalité canadienne-française, tout le premier point.

tations de leur époque à eux. Ils étaient constamment sur la brèche pour améliorer une constitution boîteuse, tout absorbés par la conquête de ces droits qui ont inspiré à M. l'abbé Groulx ses conférences si documentées, si émues aussi, de 1915-16 et 1916-17. Contraints de revendiquer sans cesse les titres de leur race à la vie, obligés en même temps d'empêcher que cette race ne recourût aux armes pour en obtenir la reconnaissance, ces hommes ne pouvaient pas, même matériellement, s'asseoir dans un cabinet pour relater leurs prouesses et celles de leurs prédécesseurs. A qui leur aurait demandé ce qu'ils avaient composé d'histoire ils auraient pu répondre : " L'histoire, je ne l'ai pas écrite, je l'ai faite ! " ou retorquer comme Sieyès : " Pendant ce temps, j'ai vécu ! " ¹³

Ils ont accompli davantage. Les hommes doués du don de la parole imposaient, dans nos parlements, le respect des principes constitutionnels. Les hommes d'étude, eux, recueillaient les matériaux de l'histoire future. Indigestes ou non, leurs compilations allaient être l'arsenal où se muniraient leurs successeurs moins pressés. L'arsenal, ce fut entre autres la *Saberdache* de Jacques Viger. Archiviste patient, le premier maire de Montréal entassa, sous cette couverture au titre guerrier, les lettres, les rapports, les plans, les documents. Ses héritiers n'eurent qu'à plonger la main dans ce sac pour en tirer des trésors de renseignements. ¹⁴ Le polygraphe Bibaud l'ancien ne s'en fit pas faute. Ses diverses revues, ses *Magasins* ou ses *Encyclopédies*, ses papiers-journaux regorgèrent des munitions accumulées par son laborieux contemporain. ¹⁵ Aujourd'hui encore, quiconque veut traiter avec exactitude

¹³ M. Chapais : *Discours sur la loi de l'Instruction publique*, 1898, pp. 9-10.

¹⁴ Abbé Roy : *Nouveaux essais sur la littérature canadienne-française*.

¹⁵ *Id.* : *Nos origines littéraires*. dernier article.

des faits et gestes de nos ancêtres doit demander à l'un ou à l'autre de ces historiens avant la lettre les informations nécessaires à la vérité de son oeuvre.

Non content de glaner, Bibaud engerba. Il ne sut pas toujours distinguer l'ivraie du bon grain. Exposant les actes de nos parlementaires, vu sa fausse notion du patriotisme il prit souvent pour des diatribes révolutionnaires leurs réclamations les plus justes, les mieux appuyées. Il eut du moins ce mérite d'être le premier à rassembler en faisceau les événements de notre vie nationale, anglaise et française. Il éveilla chez d'autres l'idée de reprendre en sous-main une tâche qu'il n'était pas de taille à parfaire. Eût-il seulement suscité le docteur Labrie, il faudrait lui être reconnaissant d'avoir mis sur la voie un écrivain trop timide pour se lancer lui-même de l'avant.

Le docteur Labrie, qui avait tant peiné sur son livre encore élémentaire, eut le chagrin d'en voir consumer le manuscrit dans l'incendie de Saint-Benoît, en 1837.¹⁶ Malgré sa disparition, Durham avait pu connaître l'ouvrage par les extraits qui en avaient été publiés dans les revues de Bibaud. Il devait savoir, en tous cas, le courageux labeur auquel le médecin campagnard s'était astreint pour en recueillir les données. S'il l'ignorait, on s'étonne. Ses bailleurs d'informations, si exacts à le renseigner sur tant de sujets pour nous désagréables, pouvaient-ils se trouver à court de notes quand il s'agissait de la première manifestation vraiment historique de notre vitalité ?

* * *

Cette manifestation, comme toutes les autres d'ordre

¹⁶ Lire la monographie écrite par M. l'abbé Auguste Gosselin.

proprement historique ou d'ordre littéraire, avait un caractère assez grossier encore. Il en coûte d'autant moins de l'avouer que les tâtonnements et les ébauches sont le lot de tout peuple en voie de formation. Pas plus que les autres nations nous n'avons à rougir de nos débuts dans l'art. Rome n'a pas commencé avec Virgile et Horace. Pour les avoir enfin trouvés, elle n'en conserve pas moins avec vénération le souvenir d'Ennius, de Naevius et de Lucilius. La France, la patrie de Corneille, de Bossuet et de tant d'autres génies, ne repousse ni Rabelais ni Montaigne ni un seul de leurs devanciers. Ainsi en doit-il être de nous. Lord Durham aurait pu le comprendre.

Ce sera l'honneur de nos parlementaires, de nos poètes, de nos historiens inexpérimentés, d'avoir préparé la " pacifique germination " de l'époque postérieure. Il court une légende sur l'origine de la grande synthèse de Garneau. Eût-il songé cependant à la composer, si Labrie et Bibaud ne lui avaient d'abord donné le ton ? Parent aurait-il été le solide journaliste que l'on sait, sans les efforts de Bédard, de Neilson et de Morin, son prédécesseur immédiat, pour maintenir le *Canadien*? L'Université Laval eût-elle obtenu sa charte en 1852, si les fondateurs de nos collèges n'en avaient préparé la concession en rendant nécessaire l'installation d'un foyer central où les institutions de ce genre doivent toujours converger?

Le grand mérite de tous ces hommes, c'est d'avoir été des initiateurs. C'est assez pour leur gloire. Aussi bien la leur a-t-on reconnue, dernièrement encore, dans une page ¹⁷ par laquelle se clôt naturellement cette étude critique sur un mot fameux: " Si 1860 existe, c'est que depuis soixante ans notre

¹⁷ Abbé C. Roy: *le Parler français*, V. XIV, pp. 52-53, octobre 1915.

patriotisme essayait de se donner une forme littéraire; c'est que depuis 1806 le *Canadien* à Québec, le *Spectateur*, puis l'*Aurore*, puis la *Minerve* à Montréal faisaient les grandes luttes de la vie politique et imprimaient la prose ardente de nos premiers journalistes. C'est que des orateurs, tout vibrants de l'indignation causée par les injustices de la bureaucratie anglaise, secouaient l'âme populaire, lui faisaient prendre mieux conscience de sa vie et de ses ambitions nationales; c'est que Bédard, Papineau, Morin, Viger, Lafontaine attisaient sans cesse le feu des enthousiasmes français et entretenaient en leurs compatriotes la pensée haute d'une race à grandir, d'une langue à conserver, d'une religion à défendre, d'une nationalité à bâtir sur le roc solide des durs sacrifices. Si 1860 existe, c'est qu'à Montréal Michel Bibaud s'est ingénié à répandre l'idée que nous devons avoir une littérature et s'est obstiné à fonder nos premiers recueils littéraires: en 1825 la *Bibliothèque canadienne*, en 1830 l'*Observateur*, en 1832 le *Magasin du Bas-Canada*, en 1842 l'*Encyclopédie canadienne*; et c'est qu'il invitait à écrire dans ces recueils les meilleurs esprits de ce temps, Jacques Viger, le premier maire de Montréal, le vaillant capitaine des Voltigeurs, qui emplissait sa *Saberdache* des documents les plus précieux pour notre histoire, et qui consentait à la verser de temps en temps dans les périodiques de son ami; le docteur Labrie, qui eut l'ambition de devenir notre premier historien national, qui passa à Bibaud quelques pages de cette histoire, dont le manuscrit bien complété devait périr en 1837 dans l'incendie de Saint-Benoît. Si 1860 existe, c'est qu'Etienne Parent, auquel il faudrait, à coup sûr, faire remonter notre littérature canadienne, publia, de 1825 à 1840, dans le *Canadien*, les articles si vigoureux, si pleins, un peu lourds d'abord, plus alertes ensuite, de si haute tenue politique, de si solide inspiration philosophique, qui font de lui le véritable fondateur et l'une des gloires

les plus incontestables de notre journalisme; Etienne Parent, qui cessa d'être journaliste pour se faire de temps à autre le conférencier le plus goûté et qui a laissé, à l'occasion de ses conférences prononcées et publiées vers 1850, des pages de sociologie chrétienne trop ignorées aujourd'hui, écrites avec sobriété et force, et dont le style s'élève parfois jusqu'à une rare beauté artistique. ”

On ne pouvait mieux synthétiser que ne le fait cette page la réponse aux prétentions de lord Durham: “ Ils (les Canadiens français de 1760 à 1840) sont un peuple sans histoire ni littérature. ”

Emile CHARTIER

Membre de l'Académie canadienne

(*Royal Society of Canada*).

Descente des rapides du Saint-Laurent

DE COTEAU-DU-LAC A LA POINTE-DES-CASCADES

COMME il y a longtemps de cela ! J'allais sur mes vingt ans ! Je venais de terminer ma rhétorique et je passais quelques jours chez un condisciple, sur les bords du lac Saint-François, cette admirable nappe d'eau que je ne connaissais encore que par mon traité de géographie du Canada, assez pauvre, il faut le dire. Le superbe lac avait alors, au regard de ma jeune imagination, les dimensions d'un véritable océan.

Je l'ai beaucoup fréquenté, depuis. Je l'ai vu le matin et le soir, quand il sourit avec allégresse ou avec mélancolie ; je l'ai vu, dans tout l'éclat des midis d'été ; je l'ai vu dans ses colères ; j'ai même cru, deux ou trois fois, qu'il ne me lâcherait pas vivant. Mais, toujours, j'ai trouvé que ses changements d'humeur, ses caprices valaient la peine d'être expérimentés. Sous tous ses aspects il est beau, attrayant, avec ses eaux d'un vert pâle en temps calme et couvertes de moutons bondissants quand le vent souffle, avec ses rives bordées de massifs d'érables et de grands ormes, avec ses îles verdoyantes, avec les nombreux clochers qui lui font une si élégante ceinture, avec les cultures magnifiques qui montent en pente douce sur ses bords, et, comme fond de tableau, la masse violette ou bleue, selon l'heure, des Montagnes Blanches qui se profilent sur sa rive sud.

Son humeur, je l'ai dit, est très capricieuse. Par un temps calme et sous un clair soleil, on voit parfois, soudainement, sa face s'assombrir. Quelque chose passe dans l'air qui

vous refroidit, qui vous attriste; un nuage pointe au loin à l'horizon, s'élève, grandit, s'approche avec une rapidité incroyable, et, avant que vous ayez eu le temps de vous garer, de gagner terre, votre embacration est soulevée, secouée, ballotée par des vagues de cinq ou six pieds de hauteur, et vous avez toutes les peines du monde à vous tenir à flot.

C'est un pêcheur à la ligne qui parle. Ils ne sont pas, d'ordinaire, des héros, les pêcheurs à la ligne. Mais leur passion les entraîne souvent dans de périlleuses aventures, quoi qu'ils soient rarement bons marins et encore moins bons navigateurs. Heureusement, il y a le guide, l'homme qui connaît la manoeuvre, qui connaît le lac, qui le pratique depuis longtemps, le guide à qui l'on se fie comme le soldat à son capitaine, et dont on exécute les commandements sans discussion, sans hésitation. Ou bien on reste en place, l'embarcation bondissant sur son ancre, ou bien on court sous le vent. Mais, ordinairement, après quelques minutes d'angoisse et de rude travail, le grain a passé et le pêcheur, quelquefois trempé, remet tranquillement à l'eau sa ligne qu'il avait rentrée en hâte. Et le lac reprend sa physionomie paisible et souriante, comme un enfant après une colère, et le pêcheur à la ligne, s'il n'est pas trop maladroit, amène un doré, un achigan, même un maskinongé, ce qui lui fait oublier les émotions de tout-à-l'heure.

Je parle ici du lac Saint-François durant la belle saison. A l'automne, après la mi-septembre, il n'est pas si facilement apaisé. Demandez-le plutôt aux sportsmen qui vont y chasser le canard et qui, des jours durant, n'osent pas s'aventurer à quelques centaines de pieds de la rive. Demandez-le surtout aux navigateurs dont les lourdes barges amènent à Montréal les grains de nos riches provinces du Nord-Ouest. Ceux-ci vous diront avec quelles angoisses ils s'y engagent, au mois de novembre, par exemple, quand les glaces commencent à se former.

Mais je me suis attardé à parler du lac que j'aime, et c'est des rapides qui lui font suite que j'avais l'intention de vous entretenir.

Ce matin-là, le lac avait sa physionomie des jours calmes et doux. Il était tout en sourires. Nous étions à la mi-juillet et il était six heures du matin quand nous abordâmes, mon ami et moi, une immense *cage* de bois de pin que le fleuve amenait à Montréal. Elle était faite de pièces de trois pieds d'équarrissage et de soixante à soixante-dix pieds de longueur, sans aubier et presque sans noeuds — du bois *clair* comme disent les *draveurs* (drivers). Hélas! on n'en voit plus de telles aujourd'hui, grâce à l'ignorance, à l'incurie et, peut-être surtout, à la cupidité de ceux qui ont, durant un siècle au moins, non pas exploité, mais saboté nos forêts, quand ils ne les ont pas rasées, au grand détriment des belles terres qu'elles recouvraient et des terres voisines, aujourd'hui exposées aux ravages des inondations qui souvent les dénudent jusqu'aux assises rocheuses.

Done, il était six heures du matin. Nous étions sur la *cage* ou plutôt sur un *crib*. Le *crib*, c'est l'unité d'un train de bois. Il a une centaine de pieds de longueur sur une largeur de quarante pieds environ et peut être formé de deux ou trois rangs de pièces superposées et solidement reliées les unes aux autres par des harts. Quand on navigue en eau calme, sur un lac par exemple, on les réunit les uns aux autres, mais, en arrivant aux rapides, on les désassemble et chaque *crib saute* isolément. Hélas! tout cela devrait être écrit au passé, car les grands trains de bois n'existent plus. Allez donc, aujourd'hui, demander à quelqu'un une poutre de pin de trois pieds d'équarrissage et de quarante pieds de longueur! Il faudrait aller la chercher aux sources des tributaires du Saint-Laurent, de l'Ottawa ou du Saguenay, et, quand elle arriverait à Montréal, cette poutre coûterait si cher qu'elle constituerait

un objet de grand luxe. Et pourtant il aurait été si facile de perpétuer nos grands arbres ! Pour cela, il aurait fallu, simplement, les exploiter d'une manière raisonnée, régler la coupe, préserver les jeunes sujets et les garantir contre le feu. On ne s'inquiétait guère de ces méthodes, il y a cinquante ans. On ne s'en est avisé que depuis quelques années et il faudra bien du temps pour réparer les dommages causés par l'ancienne incurie.

Quoiqu'il en soit, le 16 juillet 1872, le Saint-Laurent transportait encore des trains de bois formés presque entièrement de pièces gigantesques. C'est sur l'un des *cribs* de l'un de ces trains que je mettais le pied à six heures du matin, juste à la tête des rapides du Coteau-du-Lac. L'équipage était intéressant et pittoresque. Vingt ou vingt-cinq gaillards au teint bronzé par les vents et le soleil du printemps. Pas un homme gras parmi eux, mais des muscles tant qu'on en voulait et une bonne humeur, une gaieté, à faire périr un hypochondriaque.

Plusieurs *cribs* étaient déjà dans les rapides. Notre tour arrivé, un commandement bref fit lever les ancres, c'est-à-dire couper d'un coup de hache les amarres qui rattachaient le *crib* à deux ou trois grosses pierres jetées la veille au fond du fleuve, et nous voilà partis.

D'abord le courant est assez lent et les hommes manoeuvrent plutôt négligemment leurs rames d'une trentaine de pieds de longueur. Puis, petit à petit, l'appel du rapide s'accroît et, bientôt, nous apercevons les bouillons blancs. Ce sont les premiers obstacles sérieux que nous avons à franchir. Les *cageux* se mettent en garde. On sent qu'ils étreignent plus nerveusement leurs rames et se préparent à l'effort qu'il va falloir faire. Les conversations deviennent moins bruyantes, les quolibets cessent. Il y a devant nous une descente de quelques pieds entre les roches à fleur d'eau, un rapide que

rachetait, il y a quelque soixante-quinze ans, le petit canal du fort du Côteau-du-Lac, dont la cunette existe encore, mais dont les écluses ont disparu.

En deux ou trois minutes le rapide est sauté et nous sommes en eau relativement calme. Alors, la bonne humeur revient. “ Cou-donc toé, Jean-Pierre, espèce de loup-garou, qu'est-ce tu fais de ta rame? ” crie un grand diable au teint de cuivre, mais d'une physionomie plutôt rassurante et qui paraît exercer une sorte d'autorité sur l'équipage. “ Tu vas nous faire échouer. ” — “ Hé, là, Batisse, un coup du côté de terre. Bon, on est passé la grosse roche. Asteure, on peut se reposer! ”

En effet, nous avons atteint un élargissement du fleuve où l'eau se reposait. Mais nous allons arriver au rapide de la Jument-Blanche et à la chute des Cèdres, qui se suivent de très près. La Jument-Blanche est un saut déjà respectable, une dénivellation d'une dizaine de pieds dans une distance d'un mille environ, et ce n'est pas une mince affaire que de guider un *crib* parmi les écueils qui y surgissent de tous côtés. Pourtant, nos *cageux* n'en paraissent pas sérieusement impressionnés.

Quelques minutes plus tard, le rapide franchi, un commandement du guide rappelle tout le monde à l'ordre. “ Les Cèdres! la Croix-Rouge. ” Devant nous le fleuve était tout en écume; sur le rivage, une grande croix peinte en rouge se détachait nettement. Quelques minutes avant de nous engager dans les bouillons blancs, sans un commandement, sans rien qui peut faire prévoir le geste, tout l'équipage, jusque-là très bruyant et dont les propos n'étaient certes pas tirés des Ecritures, tombe à genoux; les grands chapeaux de paille, les casquettes disparaissent, toutes les têtes s'inclinent et de grands signes de croix se détachent sur les eaux tourmentées où nous allons plonger !

C'est une scène que je n'ai jamais oubliée, quoique j'en aie été témoin il y a quarante-cinq ans. Ces hommes vulgaires, menant une vie presque sauvage, devant un réel danger se recueillaient, reprenaient possession de leur âme et se confiaient en la Providence. Quoi de plus beau !

Nous abordons la chute des Cèdres. Mon ami et moi, sur un avis du guide, montons précipitamment sur la partie la plus élevée du radeau. Malgré tout, en arrivant au bas de la pente, une vague nous balaya les jambes. Un instant et nous étions en eau tranquille. Mais nous avons eu une émotion plutôt violente. A peine au bas de la chute, nos cageux, si pieux quelques minutes plus tôt, retrouvent leur vocabulaire de tous les jours, où les textes des Livres Saints sont plutôt rares, comme je le disais tantôt, et c'est, entre eux, un échange de lazzis, sinon édifiants, au moins très pittoresques. "Eh ! Batisse", crie un petit homme, trapu et noir comme une mûre à la mi-août, à un grand gaillard, qui avait laissé aller sa rame dans la descente, "T'as mouillé tes chaussons !" (tous les cageux étaient pieds nus et avaient retroussé leurs pantalons jusqu'aux cuisses). "Faut pas avoir peur des bouillons blancs, mon petit, l'eau, les bouillons blancs, on connaît ça, nous autres; c'est ta première *drave*, l'année qui vient, tu tiendras mieux ta rame en sautant la chute." J'ai toujours soupçonné ce petit noir-là d'avoir donné un coup de rame destiné à mouiller les pieds du monsieur de la ville qui s'était aventuré sur un *crib* pour aller du Coteau à la Pointe-des-Cascades.

Nous passons ensuite à travers les rapides du Trou-du-Moulin et des Faucilles et nous arrivons à la Pointe-des-Cascades, ¹ hameau de trois ou quatre habitations faisant face,

¹ Il y avait autrefois, à ces trois rapides, de petits canaux, construits à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, qui permettaient à des bateaux, tirant 2 pieds d'eau, de remonter le fleuve du lac Saint-Louis au lac Saint-François. (Les origines des canaux du Canada—*Revue canadienne*, novembre 1908, p. 429).

du côté est, aux fermes de l'île Perrot. C'est là qu'aujourd'hui débouche, dans le lac Saint-Louis, le canal de Soulanges, le plus moderne des canaux qui ont permis d'établir, sur notre grande route fluviale, cette circulation intense qui a fait de Montréal le plus grand port de mer en eau douce du monde entier.

J'ai dit, tout-à-l'heure, que le passage de la chute des Cèdres m'avait causé une émotion assez violente. Il y avait de quoi. Combien de trains de bois s'y sont brisés sur les récifs ! Combien de vies s'y sont éteintes quand les grands bois d'oeuvre de nos forêts n'avaient que cette voie pour arriver à la métropole ! Je me souviens qu'un jour, toute la population du Collège de Montréal fut mise en émoi à la nouvelle que le père de l'un de nos condisciples, guide d'une longue expérience, s'était perdu avec plusieurs de ses hommes, en sautant la chute des Cèdres sur un train de grandes billes de chêne. Le bois de chêne étant plus lourd que l'eau, il fallait, pour le supporter, le mettre sur plusieurs rangs de pièces de pin, bois très léger, très *flottant*. Un tel radeau disloqué, les billes de chêne coulaient pour ne pas revenir à la surface et les *cageux* qui le montaient avaient aussi grande chance de subir le même sort.

Les dépressions creusées au pied de cette chute et de plusieurs autres, le long du Saint-Laurent, étaient et sont encore littéralement pavées de chêne. Longtemps la *pêche* des grandes pièces au pied de ces rapides a été une industrie qui donnait de jolis bénéfices. J'ai moi-même utilisé, au canal de Beauharnois, un bon nombre de ces beaux échantillons de nos arbres géants qui avaient été tirés du fond du fleuve. Ce bois pourtant, comme d'ailleurs toutes les autres essences, s'il a trop longtemps séjourné sous l'eau, perd, dans une grande mesure, les propriétés qui le faisaient tant rechercher : résistance considérable aux efforts de tension et de compression,

immunité de premier ordre contre la pourriture. Employé dans des constructions sous-marines, il peut encore durer presque indéfiniment, mais il ne faut plus l'exposer aux alternances de beau et de mauvais temps, ni au travail mécanique auquel il aurait victorieusement résisté à l'état de nature.

Ces vastes dépôts de pièces de chêne étaient naturellement exploités à la façon d'une mine. On en tirait tout ce qu'ils pouvaient donner; ils étaient morts. Pourquoi, hélas! a-t-on traité de même nos admirables chênaies vivantes, susceptibles de se perpétuer si on les avait exploitées de façon intelligente? Et, ce que je dis des chênes est également vrai de toutes les essences des forêts canadiennes qu'on a ruinées avec une inconscience criminelle par instinct de lucre. Tout a été abattu: géants séculaires, arbres d'âge mur et jusqu'aux jeunes pousses. Supposez qu'il soit arrivé la même aventure à une famille humaine, ce qu'il y a de plus vivace au monde dans des conditions normales. Pendant combien de générations aurait-elle pu durer? Mais le mal est fait. Il n'y a plus qu'à nous repentir et à adopter des méthodes d'exploitation plus rationnelles. On y travaille et, à ce sujet, je tiens à signaler un article de M. C.-G. Piché, dans la *Revue trimestrielle canadienne* du mois de mai 1916, où sont consignés les efforts méritoires que fait le gouvernement de la province de Québec pour établir, d'une manière scientifique, l'exploitation de nos forêts.

Nous sommes loin de la Pointe-des-Cascades, et c'est pourtant là que notre *crib* s'était arrêté avant de se lier aux autres pour descendre le lac Saint-Louis et arriver aux rapides de Lachine, qu'on appelait le Sault-Saint-Louis au temps où nous étions Français.

Il était environ trois heures de l'après-midi. Les bateaux de voyageurs, embarcations d'une trentaine de pieds de longueur, manoeuvrées par trois ou quatre paires d'avirons, in-

variablement peints d'ocre rouge, sont prestement mis à l'eau. L'équipage tout entier y monte pour gagner Melocheville, sur la rive droite du fleuve, où débouche, dans le lac Saint-Louis, le canal de Beauharnois.

Il faut savoir que l'équipage d'une cage se renouvelait à chaque point d'arrêt du radeau. Ainsi, un radeau venant de Toronto, ou de ses environs, était amené par un premier équipage jusqu'à la tête des rapides des Galops. Un deuxième l'amenait jusqu'à Cornwall, où il était remplacé par un troisième, qui le descendait, par le lac Saint-François, jusqu'à Coteau-du-Lac. Un quatrième, celui que j'ai tâché de peindre, le rendait jusqu'à la Pointe-des-Cascades. Un autre le propulsait (car, dans le lac Saint-Louis, le courant est très lent) jusqu'à Lachine, où les Iroquois de Caughnawaga en prenaient charge pour l'amener à Montréal. Là, si la cage était, et jadis cela arrivait fréquemment, en destination de Québec, il fallait un septième équipage pour l'amener jusqu'au transatlantique qui devait transporter cette précieuse marchandise en Angleterre. Le champ d'opération de chaque groupe de *cageux* était nettement délimité et aucun, parmi eux, n'aurait songé à empiéter sur le territoire (si l'on peut dire) d'un groupe voisin.

Pour nous, nous arrivions vers trois heures et demie à Melocheville, où des voitures de voyageurs nous attendaient. C'était de longues voitures à quatre roues, tirées par deux chevaux, sans ressorts, et dont les sièges étaient formés d'une planche très peu élastique.

Une station de quelques minutes avait permis à nos *cageux* et aux cochers d'ingurgiter un nombre considérable de consommations de whisky blanc (eau-de-vie d'avoine) et je vous laisse à penser à quelle allure nous avons parcouru, ce jour-là, la distance de quatorze milles qui sépare Melocheville de Valleyfield (autrefois Sainte-Cécile). Tous les os me fai-

saient mal quand je mis pied à terre. N'importe, la journée avait été fort intéressante et, même aujourd'hui, où je ne la recommencerais pas, j'en garde un souvenir précieux qui souvent me reporte aux jours joyeux de ma jeunesse.

Je les ai revus bien des fois, depuis, les admirables rapides du Saint-Laurent, je les ai revus en professionnel, en ingénieur. Ils étaient alors vierges et libres, mais aujourd'hui, l'industrialisme s'en est emparé. Leurs eaux puissantes font mouvoir les turbines de l'immense usine de la *Montreal Light Heat & Power Co*, située juste au pied de la chute des Cèdres. Heureusement, ces belles eaux sont si abondantes que, d'en détourner de quoi produire une énergie hydraulique de 160 000 chevaux, n'en a pas changé l'aspect de façon appréciable. Mais qu'est-ce que l'avenir leur réserve ?

Ernest MARCEAU,

principal de l'Ecole polytechnique de Montréal.

Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine

(SUITE)

CETTE évolution de la royauté vers la pleine possession d'elle-même et l'assujettissement des seigneurs féodaux fut interrompue par la guerre de Cent ans.¹ Toutefois, si profonde qu'ait été son humiliation durant cette redoutable crise de croissance si longues qu'aient

¹ "Le fait précis qui amena le conflit fut l'arrivée au trône de France d'une branche collatérale de la maison capétienne. Le 1er février 1328, Charles le Bel mourait sans enfant. Mais la reine Jeanne d'Evreux était enceinte. Qui donc aurait la régence? Et si l'enfant attendu était une fille, qui donc aurait le royaume? Les barons et les nobles furent assemblés pour régler la première question qui préjugerait la seconde. Il y eut discussion très vive. Le plus proche héritier mâle dans la descendance mâle était Philippe de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, cousin germain du feu roi; le plus proche héritier mâle dans la descendance féminine était Edouard III, neveu du feu roi, par sa mère Isabelle de France. Edouard III était représenté à l'assemblée par plusieurs docteurs en droit canon et civil. Ses prétentions n'étaient pas soutenables. Si on acceptait la parenté féminine, les droits de la fille de Louis X mariée à Philippe d'Evreux devaient être supérieurs; ils n'en furent pas moins écartés. Les barons opposèrent aux représentants du roi d'Angleterre que "la coutume de France toute commune est que femme ne succède pas au royaume de France". C'est ce qu'on a appelé la loi salique. Le 1er avril la reine veuve accoucha d'une fille. De l'avis des barons la couronne fleurdelisée fut transmise à celui que ses droits avaient déjà fait régent, Philippe de Valois fut couronné à Reims sous le nom de Philippe VI. Tel fut le point de départ des prétentions des rois d'Angleterre au pouvoir et au titre de roi de France, si vivaces dans l'histoire qu'au 18e siècle Georges Ier se considérait encore comme l'héritier des Capétiens directs." (Lavisso et Rambaud, III, p. 66). Cependant Edouard III ne se décida à revendiquer ses prétendus droits, les armes à la main, qu'après y avoir été poussé par Robert d'Artois, qui avait été privé de son comté pour de justes raisons, mais qui n'en nourrissait pas moins des projets de vengeance.

été ses misères et celles de son peuple, malgré des défaites comme celles de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt, et la trahison de puissants vassaux, comme celui de Bourgogne, malgré l'incapacité ou la démence de ses représentants, la légitime dynastie française eut le mérite de ne pas succomber. C'était suffisant. Elle sortit de la formidable épreuve, " toute prête à être la vraie monarchie absolue des temps modernes. Jusque là la France n'avait encore que bien confusément pris connaissance d'elle-même. La présence constante de l'étranger, ses ravages, sa prétention à s'installer sur le sol français firent vraiment naître le sentiment national, source de cet esprit d'unité et de solidarité que représente le mot patrie. " ² Ajoutons qu'en suscitant la merveilleuse Pucelle d'Orléans, le ciel avait manifestement pris parti pour elle et condamné les prétentions des Plantagenets d'outre-Manche.

La lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire, prince entreprenant, " qui aimait tellement le royaume de France, qu'il eût voulu y voir six rois au lieu d'un ", fut l'épilogue de la longue rivalité anglo-française. Une fois les Anglais partis et les Bourguignons matés, le roi put travailler tranquillement à remettre son Etat " en bonne police, paix et justice ". Il n'eut pas grande peine à réduire à une complète obéissance ses *bons cousins* et leurs amis, derniers tenants de la cause féodale. ³

² Lavissee et Rambaud : *Histoire générale*, III, p. 64-65.

³ A la féodalité de couche initiale, indépendante, et qui était issue de l'émiettement de l'empire carolingien, devait succéder ce qu'on a appelé la féodalité *apanagiste* laquelle on peut faire remonter au successeur de Philippe Auguste, Louis VIII. C'est Louis VIII en effet qui, le premier, par testament, assigna à ses princes des territoires d'étendue considérable, morcelant ainsi de nouveau le royaume. C'est ainsi " qu'on vit se constituer, au milieu du 13^e siècle, de vastes dominations princières, que des liens étroits rattachaient au domaine royal, mais qui, en dépit de la parenté et de l'hommage féodal, pouvaient créer de sérieux embarras au

Après Louis XI, Charles VIII et Louis XII, le péril issu de la confédération des grands s'est dissipé. Cette autre féodalité, qu'on a appelée la féodalité apanagiste, composée des princes du sang a été vaincue. " Bourgogne est détruit, Anjou s'est éteint, Alençon reste accablé, les duchés de Bretagne et de Bourbonnais ont pris fin. " Les études de droit romain, introduites d'Italie en France, se popularisent avec les Alciat, les Cujas, les Dumoulin, mais elles ne vont qu'à exalter le pouvoir du roi et à centraliser son administration. Le roi est vraiment maître chez lui. " Il ne compte plus de vassaux, il n'a que des sujets. Ce n'est plus un suzerain, c'est un souverain, un souverain absolu, qui peut tout, qui prévoit tout, qui attire tout à lui, petits et grands, du bas en haut de l'échelle sociale. Il n'y a plus de castes, il n'y a que les degrés d'une vaste pyramide au sommet de laquelle trône le roi, maître des corps et des âmes. " *

Il n'est plus question de cette autre pyramide, ébauchée par Grégoire VII, achevée par Innocent III et dont le pape forme le sommet. " Un pape n'est pas pour donner loi à un roi de France. " Telle est la formule que les nouveaux juristes transforment en axiome intangible, et dont ne se souviendront que trop bien Louis XIV et Napoléon. Libre de toute entrave féodale au dedans, le monarque français porte ses regards au dehors. Il se rappelle qu'il s'est substitué à la maison d'Anjou et d'Orléans. A ce titre il revendique Naples, les Deux Siciles, Milan avec Gênes et Asti. Telle est l'ori-

chef de la monarchie ". Circonstances atténuantes : il était difficile de réduire les frères du chef de l'Etat à une condition inférieure à celle des barons de premier ordre; les apanages étaient un moyen de gouverner les pays conquis... etc. N'importe! La mesure n'en restait pas moins impolitique; elle faisait, comme on l'a dit, de la fécondité de la famille royale une calamité publique et retardait la formation de l'unité territoriale du royaume. (Cf: Lavissee et Rambaud, II, p. 377).

* *Id.*, *ibid.*, p. 139.

gine des guerres d'Italie qui, commencées sous Charles VIII, ne finissent que sous Henri II. Mais en mettant le pied sur ce coin de terre, si longtemps le centre autour duquel avait gravité le monde civilisé, les rois de France sont à leur tour grisés du rêve de la domination universelle. Déjà Charles VIII affecte la qualité d'un empereur d'Orient. Henri II en traitant avec les Turcs se qualifie d'empereur. François Ier reprend le projet de Philippe le Bel ; il se porte, contre Charles-Quint, candidat à la couronne impériale. Heureusement pour lui et l'unité de la France il échoue.

Toutefois, la victoire de la royauté, si complète qu'elle paraisse, est encore récente. Elle n'a pas anéanti les instincts d'indépendance féodale. Voici la Réforme et les guerres de religion qui les réveillent dans toute leur violence. On sait le rôle joué, au 15^e siècle, par les Condé, les Guise, les Mayenne, les Coligny. On se serait cru revenu à l'époque de la guerre de Cent ans. Les *Lorrains* ou les *Guisards*, comme on disait, avaient remplacé les *Bourguignons*, et ce roi au pouvoir illimité, que le droit romain renouvelé avait transformé en César, ne passait plus que pour " un tyran ", dont quelques fanatiques pouvaient impunément prêcher la suppression par le poignard comme un acte méritoire.

Henri IV, par sa conversion, met fin à l'anarchie sanglante. Il rétablit le pouvoir royal dans son absolutisme qu'il tempère toutefois par sa tolérance à l'égard des hérétiques et sa sollicitude pour le peuple. N'est-il pas ce bon roi, qui veut que tout paysan puisse mettre la poule au pot chaque dimanche ? ⁵ Après son assassinat, qui fut bien le plus

⁵ C'est un souci que n'aura pas un Louis XIV, et c'est justement ce contraste, entre le promulgateur et le révocateur de l'édit de Nantes, qui rendra si populaire Henri IV au 18^e siècle. Celui-ci était bien entré dans la tradition de la famille capétienne qui était en grande partie parvenue à affirmer sa suprématie en se tournant vers le peuple, en prenant constamment parti pour les petits contre la tyrannie des grands.

injustifiable et le plus maladroit des crimes, les trouble-fête que sont les Huguenots et les seigneurs, qui regrettent les bonnes vieilles pilleries de guerre d'antan, relèvent la tête. Mais ils trouvent en Richelieu un implacable dompteur.

On peut dire que la rébellion qui suivit la mort du terrible cardinal, et qui est connue sous le nom de Fronde, fut le dernier essai d'émancipation de la féodalité princière. Avec Louis XIV, elle est disciplinée définitivement. Sous ce règne de l'absolutisme royal à son apogée les nobles n'ont plus qu'une fonction : évoluer dans l'orbite du roi-soleil en chantant ses louanges ou en lui conquérant, au prix de leur sang, de nouveaux satellites, qui contribueront à faire ressortir sa splendeur. Telle doit être aussi la préoccupation des hommes de lettres, des artistes et des savants.

L'époque de Louis XIV n'en reste pas moins un des quatre grands siècles qui honorent le plus l'histoire, et un siècle qu'on n'a pas tort de rattacher directement à ceux de Périclès et d'Auguste. C'est en effet sous le règne du grand roi que l'influence de Rome et d'Athènes se fait sentir sur la France avec le plus d'efficacité.

Le culte des anciens n'est pas moins fervent que dans le siècle précédent, et leur imitation, pour avoir cessé d'être aussi servile, n'en est que plus féconde. Au contact des chefs d'oeuvre de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Ménandre, de Demosthène, de Cicéron et de Virgile, les écrivains du 17^e et du 18^e siècle deviennent avant tout curieux d'humanité; ils s'appliquent à traduire en vers ou en prose tout ce qui tourmente ou intéresse l'homme; leur langue acquiert cette mesure, cette harmonie, cette clarté, cette probité, qui en font rapidement la langue universelle. Ainsi la littérature française se range à côté des grandes littératures classiques de Rome et d'Athènes et peut être proclamée à son tour un des meilleurs instruments de perfectionnement humain.

Mais en politique nous ne trouvons encore rien qui rappelle les institutions libres de la Grèce et de la République romaine. Nous trouvons bien plutôt une reproduction du despotisme asiatique. Il y a une France unifiée, il est vrai. Il y a un Etat, un Etat cohérent et déjà très centralisé, quoique non parfaitement homogène. Seulement l'Etat est incarné dans un homme et dans un homme qui a, de ses prérogatives, une idée singulière. Quand Louis XIV prononce gravement que l'Etat c'est lui, il n'entend pas seulement signifier qu'il est la tête de la machine administrative, dans laquelle pas un rouage ne remue sans qu'il lui ait donné le mouvement; il veut dire que tout ce qui constitue son royaume, la terre et les habitants, sont à lui. Il s'attribue bravement le haut domaine sur le sol, les corps et les âmes. En donnant leur or pour entretenir ses courtisans ou leur sang pour illustrer son nom, ses sujets ne font que payer ce qu'ils doivent au prince.

A ce pouvoir exorbitant pas le moindre contrepoids! Si le parlement est parfois en mal de remontrances, il ne lui est pas interdit de les faire, mais seulement après avoir enregistré les édits royaux, ce qui annihile pratiquement son ancien privilège.

De la part du clergé le grand roi veut bien recevoir certains enseignements, voire certaines leçons ressortissant exclusivement au dogme ou à la morale évangélique; mais il ne souffre pas la critique sur sa méthode de gouvernement. ⁶

⁶ Louis XIV (accordons-lui ce mérite, car c'en est un, étant donnée l'omnipotence qu'on lui reconnaissait) ne prétendait pas marcher sur les traces de Henri VIII. Il tenait à ses titres de majesté très chrétienne et de fils aîné de l'Eglise, d'où il tirait un surcroît de prestige appréciable. Nous ne pouvons oublier cependant qu'il fit preuve à l'égard d'Innocent XI d'une arrogance intolérable et que dans la promulgation des fameuses libertés gallicanes, édictées par l'assemblée de 1682, il outrepassa les limites de l'orthodoxie. Somme toute, il voulait avoir la main sur son Eglise, comme sur tout le reste qui avait existence et vie dans son royaume. La soumission même au pape lui répugnait.

Le doctrinaire en vogue auprès de lui, ce n'est pas Fénelon qui, pour s'être mêlé de tracer, dans un roman inoffensif comme le *Télémaque*, le portrait d'un souverain peu ressemblant à un roi absolu, se fait traiter d'esprit chimérique et reléguer loin de la cour, c'est Bossuet. Or écoutez comment, paraphrasant un texte de saint Paul, dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*, l'Aigle de Meaux parle de l'institution royale: " Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples... Les princes agissent comme ministres de Dieu et ses lieutenants sur la terre... C'est par eux qu'il exerce son empire... La personne des rois est sacrée: attenter sur eux, c'est un sacrilège. Dieu les fait oindre par ses prophètes d'une onction sacrée, comme il fait oindre les pontifes de ses autels. Mais, même sans l'application extérieure de cette onction, ils sont sacrés par leur charge, comme étant les représentants de la majesté divine, députés par sa providence à l'exécution de ses desseins... Le prince est un personnage public; tout l'Etat est en lui, la volonté de tout le peuple est enfermée dans la sienne... C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature... Vous êtes des dieux; c'est-à-dire vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin." ⁷ Avec de pareilles théories, il est

⁷ Bossuet ne fait que sanctionner de son autorité d'évêque les idées courantes de son temps. Le duc de Montausier, gouverneur du dauphin, dans son *Traité sur l'éducation d'un grand prince*, écrivait: " C'est Dieu qui fait régner les rois. Personne n'est en droit de demander raison au prince ne dépendant en ce monde que de Dieu seul. Le prince est lieutenant de Dieu dans son Etat et une de ses images sur terre. "

Les gens de robe, toujours si portés pourtant à défendre leurs privilèges contre les entreprises de Richelieu et de Louis XIV, n'ont jamais cessé de proclamer l'origine divine du pouvoir royal. " Les rois sont institués de Dieu. ", écrit Le Bret dans son traité de *la souveraineté du roi* (1632). " Le siège de Votre Majesté représente le trône du Dieu vivant ", disait Omer Talon, dans le lit de justice où la régence fut donnée à Anne

inutile de chercher quelle peut être la meilleure constitution d'un Etat. Faites un bon roi, et vous aurez un bon gouvernement, un Etat parfaitement ordonné, voilà tout. Nous comprenons dès lors l'importance que prend l'éducation du dauphin. Autour de ce personnage, futur lieutenant de Dieu, de qui dépend la destinée de tant de milliers d'individus, qu'on réunisse les plus grands génies et les plus habiles directeurs de conscience, on ne fera jamais trop.

Malheureusement un fils de roi, ce roi s'appelât-il Louis XIV et fût-il le maître du plus beau royaume après celui du ciel, n'est jamais qu'un pauvre fils d'Adam, porteur d'une nature viciée, pécheur, comme le reste des mortels. L'élever ainsi au-dessus de ses compagnons de misère, ce n'est pas précisément une garantie contre l'envahissement de son âme par

d'Autriche; et Lamoignon adressait un jour ces mots à Louis XIV au nom du Parlement: " Cette compagnie vous regarde comme une image vivante de la divinité, " mot que La Bruyère reprendra à son compte. (Cf: Lamoignon et Rambaud: *Histoire générale*, VI, p. 152-154).

Cette conception du pouvoir royal est celle que se faisaient les rois d'Assyrie et de Babylone, les derniers empereurs de Rome, les Basileus de Constantinople, et les Kalifes, successeurs de Mahomet. En la rattachant à une volonté révélée de Dieu, en lui appliquant les paroles et les rites que Jéhovah avait dites ou institués, pour la royauté d'Israël, l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* se trompe gravement. Israël était une théocratie unique, destinée à figurer l'Eglise chrétienne. Le véritable successeur de David c'était le pape et non un Louis XIV. Le christianisme a au contraire divisé le pouvoir en *pouvoir spirituel* et en *pouvoir temporel*, division dont Bossuet ne semble pas se souvenir.

Il faut distinguer entre la souveraineté royale et l'autorité. Nous devons tenir que l'autorité vient de Dieu, qu'elle a sa source en Dieu; mais qu'elle soit exercée par un seul individu ou par une oligarchie, ou par des mandataires directement issus du suffrage universel, c'est assez indifférent, pourvu qu'elle s'efforce de promouvoir les intérêts généraux de la société, le bien temporel et spirituel des individus.

En plaçant la source de l'autorité dans la volonté générale du peuple, les partisans de la souveraineté nationale errent encore plus lourdement que les avocats de l'absolutisme royal; ils méconnaissent encore plus radicalement la distinction proclamée par le Christ; rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu.

les pires instincts. A le préserver de cet envahissement, précepteurs, gouverneurs, confesseurs peuvent être impuissants. Alors l'indépendance absolue, qu'on lui reconnaît, ne va qu'à en faire un monstre d'égoïsme et de sensualité.

Il n'est aucun intérêt sacré qu'il ne soit prêt à compromettre plutôt que de renoncer à un caprice de ses sens; alors c'est Hérode offrant la moitié de son royaume à Salomé, c'est Henri VIII sacrifiant à Anne de Boleyn l'intégrité de la foi de tout un peuple, c'est Louis XV vivant comme un sultan de Constantinople, se consolant de la défaite de ses armées de terre et de mer, de la misère de son peuple, du désordre de sa cour et de son administration, par cette maxime monstrueuse: "Après moi le déluge!"

Mais un peuple, quelque docile et peu remuant qu'il soit, à moins qu'il soit réduit à la condition des esclaves anciens ou des Asiatiques efféminés, se lasse de suer sur la glèbe pour entretenir le sérail d'un homme ou les chiens de chasse de ses courtisans. Une réaction est fatale. Plus longtemps elle a été comprimée, plus elle est violente quand elle éclate. On sait quelles circonstances l'amènèrent en France. Je n'ai pas à les rappeler, je me contente d'en indiquer le caractère.

Mises à part les violences qui l'accompagnèrent et les erreurs sur l'origine de l'autorité qui sont à sa base, la Révolution française fut bien la substitution de la souveraineté nationale à l'absolutisme royal: souveraineté se concrétisant dans l'autorité de la loi, qui est elle-même, non plus l'expression du bon plaisir d'un individu, mais celle de la volonté générale du peuple, puisqu'elle est formulée et imposée par la majorité de ses représentants. L'exercice de cette souveraineté est d'ailleurs partagé entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Seule est absolue la volonté de la nation, énoncée dans la loi, laquelle domine également tous les citoyens, quelque soit leur rang ou leur richesse, quel-

que soient les dépositaires transitoires d'une parcelle de la puissance publique.

Un régime politique fondé sur ces principes nouveaux entraînait la chute du pouvoir absolu, mais non la chute de la royauté. Il plaçait la loi constitutionnelle au-dessus du roi qui devait jurer d'en respecter l'esprit et la lettre. Il transformait le roi de France en roi des Français, il ne le supprimait pas.

Si le mouvement de 1789, qui, à en juger d'après les cahiers présentés aux Etats généraux, était une aspiration vers des libertés légitimes et désirables, ⁸ dévia lamentablement,

⁸ On a dit que les Français, " n'étant pas faits pour la liberté, ne se sont pas souciés d'elle, qu'ils n'ont en aucun temps eu de passion que pour l'égalité." L'étude des cahiers dissipe cette erreur. Quand le tiers dans les assemblées de bailliage s'explique sur la future constitution, il ne parle pas autrement que la noblesse; dans les cahiers de ces deux ordres, et dans une grande partie de ceux du clergé, le plan et les moyens proposés sont identiques: les articles fondamentaux à inscrire en tête de la constitution ont pour but d'assurer d'abord le retour périodique des Etats généraux et leur droit de voter l'impôt, garantie essentielle, primordiale, contre le despotisme; ensuite, la participation des Etats au pouvoir législatif, la liberté individuelle, l'abolition de la censure, celle des commissions judiciaires et des tribunaux d'exception... Il n'est pas vrai qu'en 89 les Français n'aspirassent qu'à voir toutes les têtes courbées sous un niveau commun... Le tiers ne s'attaque pas à la noblesse: il n'y a pas chez lui ombre d'esprit égalitaire... " (Cf: Lavisse et Rambaud: *Histoire générale*, VIII, p. 45-48).

Somme toute, ce qu'on voulait en 1789, c'était, comme le disait Malouet, la disparition " des vices d'un gouvernement arbitraire dans lequel la modération du prince n'empêchait pas l'influence tyrannique de l'autorité. " D'autre part il n'y avait pas que les détracteurs de l'ancienne monarchie à constater que " tous les fléaux qu'entraînent à leur suite l'ivresse du pouvoir et l'orgueil de l'ignorance avaient accablé la nation; ... que les vieux abus existaient dans toute leur force, entourés des mille prestiges de puissance et d'opinion, essentiellement attachés et pour ainsi dire inhérents à la forme du gouvernement. " Ainsi parlait Mathieu de Montmorency. Il y avait dans la nation plus de bonne volonté que n'en supposaient les réformateurs eux-mêmes. Ceux-ci se demandaient si " l'association de toutes les provinces, se confondant sous une seule loi, s'administrant par les mêmes principes n'était pas une chimère ". Mal-

c'est qu'il fut trop brusque et ne rencontra pas d'homme d'Etat assez clairvoyant et assez énergique pour l'endiguer. La Terreur, comme tant d'autres cataclysmes de l'histoire, fut le résultat de la maladresse des uns, du roi tout d'abord, et de la malice des autres. Qu'on ne vienne pas nous dire que la liberté méritait d'être achetée à ce prix ! Du reste ce déchaînement de la basse démagogie devait ramener l'absolutisme d'un César moins de douze ans après le meurtre du dernier des Bourbons. Mais, enfin, les principes de 1789 ont triomphé des excès de la Convention et du despotisme de Napoléon. Ils ont passé dans la constitution de la plupart de nos Etats modernes. Aujourd'hui, ainsi qu'on se plaît à le proclamer, les hommes ne sont plus les serviteurs d'un autre homme, qu'il s'appelle roi ou président de république. Ils sont les citoyens égaux d'un même pays, ne se courbant que devant une seule autorité, celle de la loi.

Si, à cette réforme capitale, nous ajoutons notre culte des anciens et la reproduction de leurs meilleures qualités en art et en littérature, nous pouvons dire que nous, peuples latins, sommes les représentants et les héritiers de la civilisation gréco-romaine, modifiée toutefois par les forces nouvelles qui se sont introduites dans le tempérament et les moeurs de notre race, au cours des quinze siècles de son histoire particulière, et que je viens de décrire en un rapide tableau.

Nos démocraties modernes, ne l'oublions pas, sont de

gré le morcellement du royaume en petits Etats séparés appelés provinces, ou à cause de ce morcellement même, on ne répugnait pas du tout à l'unité nationale. Cette unité eût pu se faire, comme aussi un régime constitutionnel eût pu s'établir d'une façon rationnelle et sans secousse violente, si les chefs de la révolution avaient été eux-mêmes moins chimériques, s'ils n'avaient pas songé tout d'abord à légiférer pour l'homme en général et à créer de toutes pièces une nation nouvelle régénérée dans les utopies de Jean-Jacques Rousseau, et si surtout l'autorité ne s'était pas montrée aussi défaillante.

date très récente et représentent l'ascension de la classe inférieure. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elles sont la revanche de Spartacus et de ses esclaves, mais elles sont quelque chose de cela. Il y a à peine un siècle que le servage est aboli. Or combien de petits-fils de serfs d'autrefois sont aujourd'hui dans les grands conseils des nations? Mais ce renversement des rôles, pas plus que la déclaration des droits de l'homme ou les harangues passionnées de quelque démagogue devenu premier ministre, n'a fait rentrer dans le néant les descendants des grandes familles d'antan. Dans telle contrée, où le culte de la sainte égalité est prêché comme fondamental, les ducs, marquis, comtes et barons ne sont pas rares. Puisqu'ils vivent dans un pays libre, on ne peut leur en vouloir de garder leur opinion, de l'exprimer, de chercher même à la faire triompher par des moyens légitimes, d'exécrer le régime républicain et de lui préférer la royauté même absolue.

De là une scission profonde, une hostilité latente entre les enfants d'une même patrie. De là, chez la plèbe, aux mains de laquelle on a mis le sort des hommes d'Etat par le suffrage universel, beaucoup d'envie et la tendance à mettre de côté tout ce qui porte un nom noble, tout ce qui représente une supériorité sociale un peu marquée, à choisir pour ses mandataires des ambitieux, dont l'origine roturière est parfois le principal mérite. De là dans la classe aristocratique une disposition à se retirer sous sa tente ou dans sa tour d'ivoire, à jouir de la mauvaise marche des affaires publiques dans l'espoir qu'on finira par recourir de nouveau à ses services.

Ce n'est pas que ces divergences ne puissent et ne doivent aller s'atténuant. Déjà avant 1789, les sujets du roi très chrétien soupiraient après plus d'unité. Ils avaient hâte de pouvoir se dire tous français et non plus seulement bretons, provençaux, lorrains, normands... etc... Faire cette

unité d'ailleurs avait été la grande mission de la royauté, laquelle, jusqu'à Louis XIV au moins, avait été essentiellement populaire. Louis XVI était tout disposé à reprendre la tradition des grands Capétiens ses ancêtres. Les représentants de la noblesse ne demandaient qu'à le seconder. N'est-ce pas pour répondre à ce voeu général de la nation que, dans cette mémorable nuit du 4 août, ils avaient renoncé d'eux-mêmes à leurs privilèges et aboli la féodalité ?

Aujourd'hui que par l'évolution forcée des événements les vieux cadres sont rompus, et que, bon gré mal gré, nous sommes plus rapprochés les uns des autres, nous sentons plus vivement le besoin de nous entendre, nous souffrons davantage de nos divisions, nous comprenons mieux qu'elles sont un danger pour l'intégrité nationale.

Au lieu de nous unir autour d'un roi on veut que nous nous unissions autour d'un gouvernement démocratique, soit ! Encore faudrait-il que ce gouvernement se maintînt dans son rôle, se fit le serviteur impartial de tous et non le docile instrument d'une secte antireligieuse, acharnée à la destruction de ce qui tient le plus au coeur de la majorité de ses nationaux. Or voilà bien un autre trait caractéristique de nos démocraties contemporaines. Elles sont à base d'athéisme ou tout au moins d'antichristianisme.

Nées brusquement d'une réaction contre un régime intimement uni à l'Eglise, elles ont fait monter à la surface quantité d'éléments mauvais qui grouillaient dans les bas-fonds de la société. Elles ont déchaîné les pires instincts de cupidité, d'orgueil et de luxure. Naturellement ces instincts ont cherché à renverser les barrières qui les contenaient et, comme la principale était le christianisme, ils ont crié : *Renversons l'infâme !* Après le trône l'autel, après le roi le prêtre ! Et voilà la vraie cause de cette rage de laïcisation et de sécularisation qui semble être de nos jours inséparable de

tout régime démocratique. Songe-t-on jusqu'à quel point l'entreprise est néfaste et maladroite? C'est dans le christianisme que notre peuple a trouvé la satisfaction à son besoin religieux, à ce besoin qui n'est pas moins contraignant que celui de l'amour. En lui ravissant cette forme positive de religion, on lui enlève le seul fanal qui lui projetait quelque clarté sur l'énigme de l'univers, on le prive de toute boussole au milieu des difficultés et des déceptions de la vie, on crée dans la société un malaise très profond, inguérissable, et qui ne peut que rendre le gouvernement des hommes fort difficile pour ne pas dire impossible.

Sans doute les pires laïcisateurs n'ont pas échappé à l'influence de la religion du Christ. Ils l'ont dans le sang, eux aussi. C'est du Christ et de son Eglise qu'ils ont hérité ce respect de la personne humaine qui fait que l'esclavage antique leur paraît un crime de lèse-humanité. Mais, faute d'admettre la doctrine tout entière de l'auteur du *sermon sur la montagne*, ils tombent dans un autre excès. Ils transforment l'homme terrestre et passager en une sorte d'idole, ils le font la source de toute vérité et de toute obligation morale, ils bornent toutes ses aspirations au seul bonheur qu'il est capable d'atteindre par ses forces naturelles. Ils promettent, il est vrai, que, par les efforts de la collectivité, orientée suivant leurs principes, notre planète sera prochainement métamorphosée de telle sorte que personne ne regrettera le ciel légendaire des chrétiens, pas plus que celui des disciples de Mahomet. On reconnaît là la doctrine socialiste. Le socialisme semble le dernier stade de l'évolution démocratique. Certaines gens, ayant proclamé doctoralement la faillite du christianisme, n'hésitent pas à lui donner le socialisme pour successeur et à croire qu'avec cette nouvelle organisation l'humanité jouira enfin de ce paradis qui a été l'objet de ses rêves depuis qu'elle a paru à la lumière du soleil. C'est

une conception sociale qui n'entra jamais dans le cerveau des Grecs et des Romains, sinon peut-être dans ceux des poètes, dont la fiction est le domaine propre. Les anciens plus positifs divisaient l'humanité en citoyens libres et en esclaves : aux premiers les joies de la vie, aux seconds ses labeurs et ses misères. Pour s'attacher à la chimère socialiste d'aujourd'hui, il fallait avoir passé par les radieuses espérances du christianisme et les avoir reniées. ⁹

⁹ Les Grecs et les Romains n'avaient créé qu'une civilisation très imparfaite, puisqu'ils y avaient laissé subsister l'esclavage. C'est qu'ils n'avaient pas trouvé le moyen de se débarrasser des entraves de leurs passions égoïstes et sensuelles, dans lesquelles leur religion les confirmait plutôt qu'elle ne leur apprenait à en sortir.

Leur civilisation n'en reste pas moins un progrès, une sorte de demi-victoire de la raison sur la concupiscence, de l'humanité sur les forces brutales.

La civilisation athée, dont se glorifient nos modernes libres-penseurs, est au contraire une régression manifeste. Elle renonce aux conquêtes morales, dont notre race s'était enrichie durant vingt siècles de luttes de l'esprit contre la chair, de la charité contre l'égoïsme, de la justice contre la violence...

Le résultat de la lutte est acquis, si l'on veut, il est fixé plus ou moins dans notre tempérament et dans nos mœurs.

Il nous paraît invraisemblable que certains abus de la société païenne réapparaissent dans notre société du 20^e siècle, même si le christianisme cessait d'y avoir aucune influence. Nous avons de la dignité de l'être raisonnable une idée juste et que rien ne déracinera, pense-t-on. Non seulement nous ne songeons plus à réduire personne en servitude; mais nous rêvons pour les plus humbles et les plus déshérités un sort meilleur... etc... On aurait tort pourtant de se fier sans réserve à cette mentalité. Qu'on continue à débrider la nature dans l'homme et l'on verra les civilisés du vingt-et-unième ou du vingt-cinquième siècle reculer, je ne dis pas exactement vers les turpitudes de l'ancienne Rome mais peut-être vers quelque chose de pire quoique différent de forme. Ce recul ne se fera pas brusquement ni en un jour; il ne sera peut-être pas très sensible pendant quelques cents ou deux cents ans; mais il se fera infailliblement. La science ne sera pas une barrière suffisante; peut-être ne réussira-t-elle qu'à accélérer la marche à reculons.

Allez! La société du 30^e siècle, si elle est irréligieuse, ne sera ni plus belle ni plus gaie que celle du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ.

On le voit : ce qui différencie le plus notre civilisation moderne de la civilisation gréco-romaine, c'est l'empreinte qu'y ont laissée la féodalité et le christianisme. Qu'elle s'affranchisse des derniers vestiges féodaux, nous n'y voyons pas d'inconvénients majeurs, ou du moins nous nous y résignons, pourvu que dans ce travail d'émancipation la justice soit respectée. Mais qu'elle secoue le joug si léger et si bienfaisant du christianisme, qu'elle se soustraie complètement à la tutelle de l'Eglise, voilà à quoi nous ne nous résignerons jamais.

Les nations modernes sont l'oeuvre de l'Eglise. Elles se sont développées dans le moule qu'elle leur a préparé. Elle est leur mère. Elle sait d'ailleurs qu'en dehors d'elle elles ne peuvent retourner qu'à une barbarie pire que celle d'où elle les a tirées, à cette barbarie scientifique dont la guerre actuelle nous révèle les horreurs. Si l'Eglise consent à briser son pacte avec les rois et les princes, ce ne peut être que pour en conclure un nouveau directement avec les nations. Ce pacte, espérons qu'elle finira par le sceller, en dépit des charlatans qui voudraient se substituer à elle, non plus pour civiliser mais pour exploiter les peuples au profit de leur fortune personnelle. Ainsi la grande force civilisatrice ne sera pas bannie de notre race, et, sur notre pauvre planète, si bouleversée par les abus de la force brutale, se lèvera peut-être quelque jour une ère de paix et de justice, qui honorera et réjouira l'humanité un peu plus que ce que nous sommes condamnés à voir de nos yeux.

M. TAMISIER, s. j.

Ballades populaires françaises au Canada

Recueillies et préparées par MARIUS BARBEAU ¹

1. HELENE ²

Sur le pont de Londres, un bal a été donné.

— Ma très chère mère, m'y laisserez-vous aller ?

— Ah non, Hélène, vous n'irez pas danser !

“ J'ai fait un rêve que vous étiez noyée. ”

Hélène monte *en* chambre, se met à pleurer.

Elle voit venir son frère, du Gibier.

Il lui demande ce qu'elle *at* à pleurer.

— Mon très cher frère, n'irons-nous pas danser ?

— Ah oui ! Hélène, allez vous habiller ;

Mettez robe de satin blanc brodé,

Coiffure de dentelle, cheveux poudrés,

Coiffure de dentelle, souillers bouclés.

Sur son cheval, les voilà tous deux montés,

Partis ensemble pour s'en aller danser.

N'y a plus d'étoiles ; les bals sont arrêtés.

Toutes les filles ont choisi un *cavalier*.

Mais quand dessus le pont ils ont passé,

Le pont de l'île sous leurs pas a cassé.

La belle Hélène dans la mer a tombé ;

Hélène à l'eau, tous les autres sont sauvés.

¹ Nous prions le lecteur qui connaît des variantes de ces ballades, ou qui peut donner des renseignements sur leur diffusion au Canada, de bien vouloir les faire parvenir à C.-M. Barbeau, Musée Victoria, Ottawa.

² Ce texte se base sur trois versions recueillies aux Eboulements et à Tadoussac.

— Mon cher frère, m'y laisserez-vous noyer ?
 — Ah non ! Hélène, je vais vous y sauver.
 Son frère s'y dépouille ; dans la mer s'est jeté.
 Un bras sur l'autre, les voilà tous deux noyés.

Les cloches de Londres se sont mises à sonner.
 La mère demande : — Qui donc s'est noyé ?
 — Votre fille et votre fils bien-aimés.
 — Grand Dieu du ciel ! venez m'y consoler !

2. LA FILLE DU VIGNERON ³

C'est dans la ville de Chagnon.
 Là il y a un vigneron.
 Il a une fille si belle
 Qu'un gentilhomme, en vérité,
 Pour sa beauté l'a épousée.

Les bonnes gens ont décidé
 D'aller chez leur fille rester ;
 Puisqu'ils ont une fille si riche,
 Peut-être qu'elle leur permettra
 D'aller mourir entre ses bras.

Ces bonnes gens, remplis d'amour,
 En entrant lui souhaitent le bonjour.
 Tout doucement sa bonne mère
 S'est approchée pour l'embrasser.
 Si rudement elle l'a repoussée !

Elle se retire avec fièreté :
 — Ce sont des gens bien effrontés !
 Je n'ai ni père, ni mère si pauvres.
 Reculez-vous, mais à grands pas !
 Pour moi, je ne vous connais pas.

³ Recueillie à Saint-Pascal (Charlevoix), de Mme Joseph Pilotte.

Ces bonnes gens, avant la nuit,
 Ont eu recours à Jésus-Christ.
 Ont demandé à coucher sur la paille.
 Par une grâce faite sans pitié
 Sous les pommiers les at envoyés.

Elle est d'une humeur inégale.
 Le lendemain, elle fait un bal.
 Mais tout au milieu de la danse,
 Au plus beau divertissement,
 La belle est morte subitement.

Où donc ira-t-on l'enterrer ?
 C'est dans l'église de Saint-Valier.
 Vous verrez autour de sa fosse
 Quantité de flammes et de feu.
 Son corps aura changé de lieu.

3. NOUS ÉTIONS TROIS JEUNES GARÇONS *

Nous étions trois jeunes garçons (*bis*),
 Qui longtemps cherchaient une blonde,
 Qui ravissaient tout le monde (*bis*).

Le plus jeune a dit au plus vieux (*bis*):
 — Toi qui es si amoureux des filles,
 Luy en at une qui est si jolije! ”

Les trois galants l'ont accostée,
 Lui demandant où elle allait (*bis*).
 — J'y porte les gages à ma tante.
 Ayez pitié de moi, dolente !

* Cette ballade nous vient de Louis Simard "l'aveugle", des Mille-Vaches (côte nord).

Ils l'ont prise, ils l'ont tuée ;
Ils l'ont enterrée sous un arbre,
Tout entourée de verts feuillages.
Ils ont marché trois jours, trois nuits,
Sans pouvoir trouver de logis.

Ils ont frappé à la porte,
Chez le père dont la fille est morte.
— Monsieur, peut-on loger ici (*bis*) ?
— Ah oui, messieurs, pour de l'argent !

Montez là-haut dedans la chambre
Où je logeais ma fille grande (*bis*).
Mais quand ça vint sur le départ,
Chacun voulut payer sa part.

Le plus vieux a tiré sa bourse.
De sa poche l'anneau tomba (*bis*).
Le père s'en douta, le ramassa,
Leur demandant d'où il venait.

— Devant la porte d'une grande église (*bis*)
Nous l'avons vu, nous l'avons prise.
— Tu as menti, bien franchement !
C'est un anneau d'or et d'argent.

Ah ! c'est l'anneau d'or de ma fille (*bis*).
Faut la trouver morte ou en vie !
Le plus jeune, s'avançant, a dit :
— Dieu veut que nous soyons punis.

Allez au bois dessous un arbre ;
Elle est enterrée de feuillages.
L'un est pendu, l'autre est brûlé.
Le plus jeune a seul la vie sauve,
Pour avoir déclaré la chose.

4. LA TREPASSEE ⁵

Voilà sept ans que ma mignonne est morte.
 Voilà sept ans que sa mère la pleure ;
 Tous les jeudis lui lave une chemise ;
 Tous les samedis lui porte dessus sa tombe.

— Ma chère enfant, viens changer de chemise.
 — Ma chère mère, n'en ai pas la puissance.
 — Ma chère enfant, demande à Dieu jouissance
 De parler à ta mère, qui le demande.

— Mon doux Jésus, donnez-moi la puissance
 De parler à ma mère, qui le demande.
 Partez à midi ; venez après vêpres (*bis*).

— Ma chère mère, que souhaitez-vous me dire (*bis*) ?
 — Ma chère enfant, ton mari s'est remarié.
 — Ma chère mère, laissez le mariage ;
 Le paradis est cent fois plus aimable.

— Ma chère mère, où est ma petite orpheline ? (*bis*)
 — Ma chère enfant, sur son lit elle repose.
 — Ma chère mère, donnez que je l'embrasse.

— Ma chère enfant, ton visage n'est que terre,
 — Ma chère mère, le vôtre sent les roses.
 La trépassée, en lumière élatante
 Au paradis monta en réjouissance.

⁵ Chantée par Mme Jean Bouchard (village des Eboulements).

5. GILÈRE ⁶

Gilère est grande ; il faut la marier.
Son cher amant, c'est le maçon des prés ;
Faut la marier à ce riche seigneur.
Ont pris Gilère, l'ont mis dans une tour,
Là où jamais on voit ni ciel ni jour (*bis*).

Le premier coup que Renaud a visé,
Il a tiré sur le maçon des prés.
Il a tué le beau maçon des prés.
Toutes les dames sont à l'enterrement.
N'y a que Gilère qui ne peut y aller (*bis*).

Ont pris Gilère, l'ont sortie de la tour ;
L'ont mariée à ce riche seigneur.
— Mon beau Renaud, donnez-moi mon congé,
Que j'aïlle au bois pour y voir mon verger ;
Y a bien sept ans que je ne l'ai pas vu (*bis*).

Elle n'a pas pris le chemin du verger.
Sur la fosse du beau maçon des prés
Tout droit Gilère a été pleurer.
— Mon beau maçon, tourne-toi *envers* moi !
— Ah oui, Gilère, las ! si je pouvais (*bis*).

Tout aussitôt la terre s'est ouverte.
Gilère est morte avec son cher mari (*bis*).

* De la même chanteuse.

Simplees pensées et fragments

La vanité est loquace et se répand ; l'orgueil est taciturne et se concentre.

* * *

L'amour paternel et la piété filiale sont si naturels à l'homme, ces sentiments font tellement partie de son être, que le langage humain dit d'un père sans entrailles et d'un fils sans coeur que cet être est *dénaturé*. Ce qualificatif tient lieu de tout autre et laisse entrevoir dans son épouvantable radicalisme des profondeurs d'iniquité et de perversion qu'aucune autre épithète ne porte en ses syllabes. Ce mot ne se dit que de père sans entrailles et de fils sans coeur.

* * *

C'est une loi de l'ordre physique. Jetez deux forces ou deux matières l'une contre l'autre, c'est la guerre, le feu, la confusion. Puis, chacune de ces forces, chacun de ces éléments perdant dans cette brutale mêlée un peu de sa nature pour prendre un peu de la nature adverse, le combat mollit parce que la dissemblance n'est plus aussi grande, aussi tranchée. Les forces et les matières ennemies prennent l'une de l'autre, se pénètrent, se fondent en un nouvel élément ou s'harmonisent en une force unique et tranquille.

Les nations mêlées ensemble en sont là, les principes de l'humaine sagesse, aussi les tempéraments, toutes choses enfin.

* * *

Une montagne de plomb : qui pourra soulever cette masse ? Un homme dans le sommeil léthargique : qui pourra l'éveiller ? Pareillement : vous ne soulèverez et n'éveillerez l'âme tiède.

* * *

Par sa fonction tout mot est une limite et une borne. Ainsi le mot homme désigne tel être et le borne en ce qu'il est. Désigner c'est borner.

* * *

Dieu se désigne lui-même *Ego sum qui sum* — *Je suis celui qui suis*. Etre celui qui est, être soi-même et non pas un autre ! Etrange déclaration. Non. Puisque Dieu se définit de la sorte, c'est que ces mots sont infinis comme l'être défini. Cela veut dire : "Devant moi, qui suis l'infini, je subsiste dans tout mon être. Je ne suis donc pas ceci ou cela, je suis *moi, je suis*. Or devant moi on est par la sainteté. Je suis celui qui suis. Je suis la sainteté."

Et nous?... Or sachons-le : c'est par cette règle d'infini *ego sum qui sum* que nous serons mesurés. Sommes-nous ? Serons-nous au-delà du temps ? Notre substance est notre sainteté.

* * *

Je présente une quantité de mets à un affamé. Malgré sa faim dévorante qui le précipite sur cette pâture, il ne peut même goûter à tous ces mets et son avidité fait bientôt place au rassasiement. Il n'a plus le moindre désir de ce qui reste au-delà de sa faim. Il l'abandonne sans regret. Le désir de son ventre est comblé.

Mais le cœur ! Ah, qu'il en va tout autrement de son

appétit! Chose étonnante, et qui révèle un abîme et un mystère, c'est précisément la quantité et la variété des objets dont le coeur repaît sa faim qui augmentent celle-ci et multiplient ses désirs, de telle sorte que le nombre des désirs et la capacité du coeur sont toujours au-delà des objets par lesquels on tenterait de satisfaire ces désirs et de combler ce coeur. L'abîme se creuse par ce qu'on y jette ! N'est-ce pas désespérant? Chose non moins étrange, le coeur ne désire rien de ce qu'il ignore, et il sera plus heureux si, n'étant pas éperonné à désirer, il ne se porte point aux objets extérieurs. De son absence de désirs s'il n'a point goûté, comme de sa forme insatiable de l'*au-delà* s'il goûte, le coeur, cela ressort avec évidence, est fait pour d'autres viandes que les viandes creuses d'ici-bas. L'infini seul est à la mesure de son appétit.

* * *

Sainteté — *sanguine tinctus*. Le chemin royal de la sainteté est un chemin rougi de sang !

* * *

La sincérité la plus absolue, telle est encore la plus fine habileté pour se faire croire, se faire accréditer, pour réussir et pour gouverner.

* * *

Vous amènerez rarement un saint homme à mieux faire. Lui reprochez-vous certains actes en sa conduite? Il examine non point le fait mais son intention. Il a trop cru bien faire pour avoir mal fait. Sa conscience, elle, ne lui adresse aucun reproche, et il se complaît trop à écouter la voix de sa conscience qui exonère ses intentions pour entendre votre témoi-

gnage qui lui démontre le mal de son acte. Il se réfugie en Dieu et secrètement gémit un acte profond d'acceptation des injures. Grand bien vous fasse, saint homme !

* * *

S'il m'en coûte, pour atteindre l'objet voulu, de passer par les intermédiaires hiérarchiques ou de me plier aux formes disciplinaires, parce que cette filière est inutile et ne saurait avancer d'une ligne vers moi l'objet désiré mais au contraire en retarde la jouissance, jugez de ma répugnance et des soulèvements de ma raison lorsque ces intermédiaires, inutiles et de pure surcharge, se font en plus obstacles ! Oh, alors, à deux mains je les briserais, et, dédaigneux, je passerais outre...

* * *

Une feuille de troisième ordre, hebdomadaire et radicale, avec quelques lecteurs à sa taille, lance une idée fausse, s'attaque à une institution. Dix journaux catholiques ne manqueront pas, en plusieurs éditions, par thèses et par bulles, de réfuter la petite feuille et d'établir à cette occasion la doctrine de l'Eglise.

Vous faites un bruit énorme pour étouffer la voix impertinente. Je crois que le silence y réussirait mieux. Par le bruit vous attirez l'attention sur la doctrine fautive et, comme toute erreur n'est erreur que parce qu'elle renferme une portion de vérité, vous lui donnez par la publicité que vous lui faites de la renommée partout et du crédit chez plusieurs. Et puis, pourquoi ce luxe de défense ? Le vulgaire est d'avis que toute doctrine ou toute institution qui se défend comporte quelque chose de faible ou de louche. Dans son esprit, mis en éveil par vous, les soupçons naissent et se fortifient de toute la vigueur de votre défense.

Regardez la feuille ennemie. Elle est plus avisée. Elle attaque plus qu'elle ne se défend. Elle ne propage pas en les dénouçant pour les combattre les doctrines saines. Elle propage seulement les siennes, ouvertement ou discrètement, et fait la sourde oreille aux attaques de l'adversaire comme à ses démentis. Ne faites donc pas son jeu par votre tactique honnête, mais inhabile, alors qu'elle pourrait être aussi honnête tout en étant plus habile. J'imagine que vos thèses—qu'il ne désire rien tant que de provoquer—lui font grand plaisir.

* * *

Fainéant — fait néant.

* * *

Certains écrivains se trouvent bien pour écrire de se mettre en de certains apparats ou de se costumer de certaine manière. Après avoir lu les pages melliflues de X..., je ne me le figure bien à sa table de travail qu'en corset et en jupe.

* * *

Me reporter au moment de ma mort. Cela est bon. Alors je serai seul.

Mais de ma mort le monde ne mourra point. Il sera, et vivra, et agira, tout comme moi vivant. La gloire, le plaisir, la vanité, l'art et les siècles marcheront sur ma tombe. Et moi-même ne mourrai pas tout entier de ma mort. Il pourra subsister de moi, avec des oeuvres, le souvenir et les discours qu'il alimentera. Chacun peut se créer cette confiance et dès lors la mort ne tue pas assez ni tout entier. Il faut donc mieux que la mort pour faire entrer dans le néant de toutes choses et détacher radicalement du monde.

Mais la fin des temps ! Ah ! Voilà qui fera entrer dans la mort non plus un homme mais l'humanité, c'est-à-dire la terre, les villes, les hommes, leurs doctrines, leurs jugements, la gloire, le plaisir, l'art, l'art, l'art, les chefs-d'oeuvres de tous et les miens . . . ! Fini le temps, fini le règne du monde dans le temps ! Fini de tout ! Moi seul devant Dieu comme si l'univers n'avait jamais existé ! M'enfoncer dans cette réalité suprême ! Ma mort ne fait pas le vide assez grand. Mais la mort de l'univers et moi seul vivant parmi ses débris ! Sur ma tombe trop basse je ne vois pas assez loin et j'aperçois la vie alentour. Mais debout sur la tombe de l'univers quel spectacle ! Néant partout, néant de tout, hors Dieu ! Le néant qui m'entoure est ce qui fut l'univers. Il devait arriver là. Sa forme seule est changée et ce changement l'anéantit. Il est ce qu'il était essentiellement et il n'est rien. Donc il n'était rien. La gloire ? Poussière. Le plaisir ? Poussière. La beauté ? Poussière. Poussière et néant de tout ! Le souvenir de rien !

Et cela viendra ! En avançant l'heure par la pensée je méprise tout, je me dégage de tout, je décuple mes forces. Seul avec Dieu pour me voir agir, je vais à lui en marchant sur la poussière solitaire de ce qui fut le monde dans le silence éternel des siècles éteints.

Père HUGOLIN, o. f. m.

Le français des annonces

L y a depuis quelques mois une grande amélioration dans la rédaction et la disposition des annonces de journaux, de revues et de programmes. Nous est-il permis d'espérer que nos annonceurs ne s'arrêteront pas en route et que toutes les réclames prendront de plus en plus l'aspect français avec les mots français et les tournures de phrase françaises ?

“ Ce qui n'est pas clair n'est pas français ”, dit-on. Enlevons donc des annonces ce qui est encombrant et inutile, comme par exemple le signe de piastre (\$) devant les gros chiffres en caractère gras indiquant les prix. C'est ce qu'ont fait les maisons Goodwin's et Dupuis frères. Tout le monde y gagne : le lecteur auquel les choses paraissent moins embrouillées, le typographe dont le temps est économisé et l'annonceur qui ménage l'espace. C'est d'ailleurs la méthode suivie dans les catalogues de France.

* * *

MOBILIER DE VIVOIR remplacerait avec avantage “ set de living room ”. Le mot *vivoir*, peu connu ici, assez nouveau en France, est un mot bref et élégant qui devrait être rendu familier à nos gens par les annonces de journaux. Il a l'allure bien française des mots *fumoir*, *lavoir*, *boudoir*, *ouvroir*, *dortoir*.

CAISSE AUTOMATIQUE, et non *caisse enregistreuse*, est l'équivalent français de “ cash register ”.

COUTURIÈRE se dit des personnes qui confectionnent et vendent des vêtements de femme. Modiste se dit d'une fabricante ou vendeuse de chapeaux de femme. Tel journal a donc tort d'annoncer : Modiste *en robes* demande emploi dans famille bourgeoise.

DANS LE COMMERCE, et non sur le marché, traduction trop littérale de *on the market*.

ACHALANDAGE, CLIENTÈLE se disent de l'ensemble des clients d'une maison de commerce. Ne pas dire : *le bon vouloir* (good will) d'un magasin.

INAMOVIBLE se dit d'une partie d'un objet qui ne peut se détacher : pièce inamovible. Ne pas dire immobile.

EPEPINÉ (raisin) est un joli néologisme à répandre.

Engrenage à GRANDE VITESSE, sans FROTTEMENT, et non ... à *haute* (high) vitesse sans *friction*.

ETTOFFE BLEU MARIN. Quand les mots désignant la couleur sont formés de deux adjectifs, dont le premier est modifié par le second, tous deux restent invariables. C'est donc une faute de dire : étoffe *bleu marine* ou *bleue marine*.

* * *

Les Anglais n'hésitent pas à donner l'allure française à des mots de leur langue ou même à inventer des mots qu'on jurerait être français, comme *épergne*, *électrolier*, *gazelier*, etc.

L'usage du suffixe *...ette* est très répandu en anglais : *suffragette*, *marquisette*, *mignonette*, *rosette* (rosace). Et voici qu'on donne le nom de *munitionnettes* aux femmes employées aux munitions.

Il a parfois l'allure d'un diminutif : *luncheonette* (chez Almy's), *crispettes* (maïs crispé, *popcorn*), *divanette*, etc. Mais on donne surtout à ce mot le sens de *imitation de* : *sealette*, *leatherette* (imitation de phoque, de cuir).

Nos gens commencent à donner le même sens au suffixe *...ette*. On voit maintenant dans les journaux : gants en *chamoisette*, *suit case* (porte-habit) en *cuirette*, bas en *cache-mirette*, en *soiesette*, tissu *velourette*, reliure *basanette* (en imitation de chamois, de cuir, de soie, de velours, de basane).

Nous sommes depuis longtemps habitués au mot *flanellette*.

Faut-il encourager ou condamner cette acception nouvelle donnée au suffixe *...ette* ?

— Condamnable, répond l'*Action française*.

Le mot *SIMILI*, placé avant le nom auquel il est uni par un trait-d'union, a le sens de " en imitation " dans le style français d'annonce : porte-habit simili-cuir, casque simili-phoque, tissu simili-velours, reliure simili-basane, etc.

* * *

On traduit *peanut* tantôt par pistache, tantôt par arachide.

En France, le nom vulgaire de peanut est " cacahuète " qu'on trouve sur les lèvres de presque tout le monde.

Le mot *arachide* est le terme précis, moins usité.

Pistache de terre est plus répandu que arachide, moins que cacahuète.

Bien que la pistache soit différente de la pistache de terre, on dit aussi pistache tout court, comme on dit pomme (bien qu'il s'agisse de pomme de terre) dans " bifteck aux pommes ", " pommes frites ".

Que doit-on dire : cacahuète, arachide ou pistache ?

Nos annonceurs ont le choix.

Il semble cependant que le mot arachide serait préférable.

* * *

Peut-être nos courtiers en publicité s'intéresseront-ils à la rédaction des annonces suivantes prises dans l'*Echo de Paris* :

1.—On dem. b. à t. f., mén., blanch., 22 à 30 a., 50 f. 10 f. vin. Exc. réf. exig., 42, r. d. Ecoles, matin.

2.—Au 45, r. Copernic (pr. pl. Victor-Hugo), à vendre vil. bes. réaliser.

3.—Pers. de conf., 40 a., rec., f. bien cuis., cout., dés. pl. stab. Julie, 7 r. d'Artois.

4.—Jne f., 25 a., bon. éduc., mus., dem. pl. demois. compag. ou gouv. enfants.

5.—Sténo-dactylo, travaux bureau, dem. emploi. Mlle Bouchand, 21 r. Davioud (16e).

6.—B. à t. f., b. réf., dem. pl. Marie-Joseph, 87, r. du Bac.

Tout le monde lira facilement :

1.—On demande bonne à tout faire, ménagère, blanchisseuse, 22 à 30 ans, 50 francs, 10 francs pour le vin. Excellentes références exigées, 42, rue des Ecoles. S'adresser le matin.

2.—Au numéro 45, rue Copernic (près place Victor-Hugo), à vendre villa. Besoin de réaliser.

3.—Personne de confiance, 40 ans, recommandable, fait bien la cuisine, la couture, désire place stable. Julie, 7, rue d'Artois.

4.—Jeune fille, 25 ans, de bonne éducation, musicienne, demande place de demoiselle de compagnie ou de gouvernante d'enfants.

5.—Sténo-dactylographe, travaux de bureau, demande emploi. Mlle Bouchand, 21, rue Davioud (16e).

6.—Bonne à tout faire, bonnes références, demande place. Marie-Joseph, 87, rue du Bac.

A nos experts annonceurs de juger s'il serait opportun d'adopter cette méthode plus économique mais moins claire de rédiger les petites annonces.

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les œuvres

La guerre. — Reprise d'offensive par les Russes. — Quelques succès. — Contre-offensive austro-allemande. — Déroute russe. — Guerre civile à Saint-Petersbourg. — Triste bilan de la révolution. — Sur les autres fronts. — En Angleterre. — Remaniements ministériels. — Démission d'Austen Chamberlain. — Rentrée de Winston Churchill. — Un discours de Lloyd George. — A propos de la guerre sous-marine. — La question irlandaise. — La menace des Sinn-Feiners. — Une crise politique en Allemagne. — Démission de Bethmann-Holweg. — Un nouveau chancelier. — La situation à Ottawa. — La conscription. — La prolongation du terme parlementaire. — Les élections générales.

DURANT le mois qui s'achève, le théâtre oriental des hostilités a de nouveau fixé notre attention. Enfin les armées russes ont repris l'offensive. Eperonnées par les adjurations ardentes de M. Kerensky, l'énergique ministre de la guerre, et dirigées par des généraux d'une incontestable valeur comme Brusiloff et Korniloff, elles ont recommencé le mouvement interrompu il y a quelque dix mois. Durant les premières semaines de juillet les divisions russes ont battu l'ennemi dans une suite d'engagements heureux, lui ont fait un grand nombre de prisonniers, ont pris successivement Halicz, Kaluscz, Stanislau, et se sont avancés jusqu'à une cinquantaine de milles de Lemberg, la capitale de la Galicie. Ce réveil des armées russes et cette série de succès réjouissaient les Alliés et semblaient annoncer des résultats encore plus importants. Hélas! ces pronostics étaient trompeurs. Cette nouvelle offensive n'était qu'un sursaut d'énergie. Le moral des troupes russes, un moment relevé, marqua un nouvel affaissement. Les Allemands et

les Autrichiens, ayant dirigé sur la Galicie des renforts considérables, leur infligèrent de sérieux échecs et les forcèrent à reculer. Bientôt, la retraite de ces derniers se transforma en déroute, et la déroute dégénéra en panique. A l'heure actuelle on se demande si les Austro-Allemands ne vont pas réussir à couper toute communication entre les armées russes du nord et du sud. Evidemment la discipline chez les troupes moscovites a subi une mortelle atteinte. Les intrigues et l'espionnage allemands y ont opéré une désorganisation profonde. Les discordes intestines ont leur répercussion dans l'armée. A Saint-Pétersbourg, le gouvernement issu de la révolution en est encore réduit à se défendre contre les émeutes. Tout récemment, pendant cinq jours, la guerre civile a ensanglanté les rues de la capitale. Le premier ministre, le prince Lvof, à qui on reprochait de manquer d'énergie, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Kerensky, considéré comme l'homme le plus fort du nouveau régime. Défaite et déroute sur les frontières, insurrection et conflits meurtriers à l'intérieur! Jusqu'ici le bilan du triomphe de la démocratie en Russie ne nous paraît pas de nature à provoquer l'enthousiasme.

Sur le front occidental, les Allemands ont de plus rudes besognes à accomplir. Depuis plusieurs semaines ils font des efforts désespérés pour reconquérir un peu de terrain. Et ils ne réussissent qu'à faire décimer leurs meilleures divisions. Anglais et Français rivalisent d'énergie et de vaillance. Et en somme, on peut affirmer que le succès des opérations, durant le mois de juillet, leur appartient.

Sur la frontière italienne règne le *statu quo*. Du côté des Balkans, peu d'activité. La nouvelle situation grecque, après l'abdication de Constantin, l'événement du rappel de Venizelos et son accession au poste de premier ministre ont raffermi la situation des Alliés. La Grèce est désormais en

bonne intelligence avec eux, et pratiquement ils peuvent compter sur sa coopération. Mais il ne semble pas que rien d'important doive se produire sur cette frontière d'ici à quelque temps.

* * *

En Angleterre, le cabinet de Lloyd George a subi de notables modifications. L'enquête sur les incidents de la première campagne de Mésopotamie, qui se termina par le désastre de Kut-el-Amara, a mis dans une position difficile plusieurs personnages officiels, entre autres lord Hardinge, l'ancien vice-roi des Indes, et M. Austen Chamberlain, le secrétaire d'Etat pour les Indes. Celui-ci a jugé qu'il devait se tenir responsable des fautes commises par certains services relevant du ministère dont il était le chef, et il a donné sa démission. En même temps sir Edward Carson se retirait du poste de premier lord de l'amirauté, pour devenir membre du cabinet de guerre, à la place de M. Bonar Law déjà surchargé par ses fonctions de chancelier de l'échiquier et de leader de la Chambre des communes. Tout ceci a nécessairement entraîné des modifications considérables dans le personnel du gouvernement. M. Lloyd George a appelé à l'amirauté un homme nouveau, sir Eric Campbell Geddes. M. Edwin Samuel Montague est devenu secrétaire d'Etat pour l'Inde. M. Winston Churchill a été nommé ministre des munitions, à la place de M. Christopher Addison, qui a été mis à la tête d'un nouveau département, appelé le département de la reconstruction après la guerre.

Ces remaniements comportent deux grandes surprises, l'élévation de sir Eric Geddes aux fonctions de premier lord de l'amirauté et la rentrée de M. Winston Churchill au ministère. En nommant sir Eric Geddes à l'amirauté, M. Lloyd George a rompu une fois de plus avec la tradition qui

veut que les ministres soient membres du Parlement. Le nouveau chef de la marine est un homme de chemins de fer, non un politicien. Jusqu'à récemment il dirigeait le service des transports de l'armée. Subséquemment, il était devenu contrôleur de l'amirauté, spécialement chargé de la construction navale. Le voici maintenant premier lord de l'amirauté. Cette élévation rapide est un nouvel exemple de la détermination avec laquelle M. Lloyd George aime à s'affranchir des usages traditionnels.

La rentrée de M. Winston Churchill a aussi fait sensation. A deux ou trois reprises il en avait été question. Mais toujours quelque obstacle était venu se mettre en travers. Maintenant, c'est un fait accompli. On ne peut pas dire qu'il soit accueilli avec une faveur générale. Un grand journal de Londres, le *Morning Post*, rappelle les fautes que l'on a reprochées à Churchill, la malheureuse tentative pour secourir Anvers et la désastreuse expédition des Dardanelles. Et il ajoute : " Le voilà maintenant rappelé au pouvoir et nous pouvons compter qu'il va continuer à commettre des bévues colossales aux dépens de la nation. Dans l'affaire des Dardanelles, il a été condamné non seulement par l'opinion publique, mais par un tribunal constitué expressément pour juger son cas... Qu'avec un tel dossier il soit fait de nouveau ministre de la couronne, cela prouve que nos politiciens ont un mépris manifeste pour tous les plus sûrs principes d'administration et toutes les convenances de la vie publique. " Le *Post* déclare que, si l'on n'a pas encore inventé le navire insubmersible, on a toutefois découvert le politicien insubmersible.

La nomination de sir Edward Carson comme membre du cabinet de guerre est aussi vertement critiquée. Le *Daily Chronicle* déclare qu'il ne connaît rien de la guerre et des affaires internationales et qu'il ignore la science de l'homme

d'Etat. " La seule justification de son entrée au cabinet de guerre, dit ce journal, est une justification politique. Il occupe cette position parce que le parti unioniste est un facteur en politique, et parce que lui-même, à titre d'organisateur de sédition dans l'Ulster il y a quelques années, est un facteur dans le parti unioniste. "

Comme on le voit le ministère de M. Lloyd George n'est pas à l'abri de la critique. Mais le premier ministre semble tenir peu de compte des contradictions que soulèvent certaines de ses décisions. Ce qui le caractérise c'est la détermination et la ténacité. Nous sommes loin d'admirer toutes ses idées et toutes ses tendances. Mais il a des qualités que nous ne méconnaissons pas, entre autres la netteté des déclarations et des attitudes.

Dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Glasgow il a affirmé avec énergie sa foi dans le succès final et dans la bonté de la cause soutenue par les Alliés. " La Grande-Bretagne, a-t-il dit, a tenu tête à l'orage. Elle a suivi sa course avec succès sur les flots. Mais la tempête n'est pas terminée, et il faudra tous les efforts, toute la patience, tout le courage, toute l'endurance de l'équipage pour atteindre le port sans être abîmé dans les profondeurs de la mer en courroux. Cependant si tout le monde fait son devoir, nous pouvons une fois encore triompher des éléments. C'est une satisfaction de savoir que la Grande-Bretagne n'est en rien responsable de ces terribles événements. Jamais le rôle d'un pays dans une guerre n'a été plus honorable ni plus chevaleresque que le nôtre dans la guerre actuelle. Notre peuple doit être soutenu par l'inébranlable conviction qu'aucune part de responsabilité dans cet effroyable carnage ne pèse sur la conscience de notre patrie. L'histoire des premiers jours de la guerre n'est pas celle du loup et l'agneau. L'Allemagne, s'attendant à rencontrer un agneau, a rencontré un lion. "

Le premier ministre a parlé des pertes causées par la guerre sous-marine. "Après avoir pesé tous les risques et toutes les possibilités, a-t-il dit, le gouvernement en est venu à la conclusion, fondée sur les meilleurs avis, que les sous-marins ne peuvent pas plus nous affamer à l'intérieur que forcer nos armées à abandonner la partie sur le champ de bataille. Nos pertes durant les mois de mai et de juin ont été lourdes, mais elles restent de plusieurs centaines de mille tonnes au-dessous des prévisions de l'amirauté. Nous commençons à atteindre ces pirates. Des arrangements ont été faits pour les frustrer aussi bien que pour les détruire. Je n'ai aucune hésitation à déclarer que, si nous faisons tous ce que nous devons, les sous-marins allemands seront un aussi grand fiasco que les zeppelins allemands. Si nous ne gaspillons pas, nous ne mourrons pas de famine. Nous avons réussi à augmenter notre production alimentaire et nous sommes à exécuter un grand programme de construction navale pour des fins de combat et de transport."

M. Lloyd George n'a pas la réputation d'être un optimiste. Cependant, si l'on en croit certains chiffres publiés récemment, la situation créée par les sous-marins serait plus alarmante que son discours ne l'indique. M. Charles H. Grasty, correspondant à Londres du *Times* de New York, a envoyé à ce journal une dépêche dans laquelle il affirmait ce qui suit: "Les pertes infligées par les sous-marins s'élèvent à 600,000 tonnes par mois, soit deux ou trois fois plus que le chiffre total de la construction mensuelle." Ces chiffres sont déjà assez inquiétants. Mais, faisant des siennes, le télégraphe a transmis celui de 1,600,000 tonnes au lieu de 600,000. On conçoit la sensation. L'erreur a été signalée et corrigée dans les vingt-quatre heures. Le total révisé du tonnage détruit est quand même de nature à faire réfléchir. Dans une entrevue qu'il a eue avec M. Grasty, lord Charles Beresford

a déclaré que les Alliés ne se rendent pas compte de la gravité de la situation.

* * *

La question irlandaise est un des sujets qui donnent le plus d'inquiétude aux esprits avisés en Angleterre à l'heure actuelle. Le phénomène que nous avons déjà signalé s'accroît. Les *Sinn Feiners*, c'est-à-dire les extrémistes, les outranciers, sont en passe d'enlever au parti nationaliste la direction du peuple irlandais. Trois élections partielles coup sur coup ont eu pour résultat l'élection d'un Sinn Feiner contre un nationaliste, candidat de John Redmond. La dernière a été celle de la circonscription est du comté de Clare. Le siège était occupé précédemment par le frère de John Redmond, le major William Redmond, glorieusement tué sur le champ de bataille. Le candidat nationaliste était M. Joseph Lynch. Le candidat Sinn Feiner était le professeur Edward de Valera, qui venait de sortir de prison où il était détenu pour crime de rébellion. Il l'a emporté par près de 3,000 voix de majorité, ayant eu 5,011 voix contre 2,035. Cette élection est considérée comme un événement menaçant pour le règlement de la question irlandaise. La Presse associée nous a apporté quelques-uns des commentaires des journaux d'Irlande. Le *Irish Independent* dit : " Sur six électeurs qui ont voté pour le Sinn-Feiner vainqueur, cinq l'ont fait par dégoût de la politique avachie et rampante du parti irlandais et des bourdes de ses chefs. " Le *Irish Times* considère que le comté d'East Clare a voté pour un programme de révolution. " Jusqu'ici la politique des Sinn-Feiners n'a à son crédit que de la destruction et des menaces pour la paix de l'Irlande. Pourtant, cette politique a triomphé de la mémoire d'un soldat admirable (le major William Redmond) et a balayé les

nationalistes d'un comté qu'ils détenaient sans opposition depuis vingt ans." *L'Express* de Dublin dit que cette victoire est la chose la plus importante de l'histoire politique moderne de l'Irlande. " Il est évident, dit le journal, que les nationalistes ne pourront guère faire autre chose à une convention que d'enregistrer leurs opinions. "

Il est certain que cette défaite est cruelle pour John Redmond et son parti. Ils se voient menacés d'être débordés et supplantés par les partis extrêmes. Ceux-ci n'ont pas pour objet le *Home Rule*. M. de Valera, durant sa campagne électorale, a invité les électeurs à voter pour une république irlandaise ayant une indépendance absolue. C'est une rupture complète avec la tradition d'O'Connell et de Parnell. Dans de telles conditions quel pourra bien être le résultat de la convention irlandaise ? Les Sinn-Feiners y sont convoqués ; mais ils ne veulent pas le *Home Rule*, ils veulent la sécession et l'indépendance souveraine. Les Ulstérites n'en veulent pas davantage, ils veulent le maintien de l'union politique et parlementaire. Les nationalistes seuls en veulent, mais on se demande s'ils représentent maintenant autre chose qu'une minorité. Nous voudrions espérer que ces élections malheureuses sont accidentelles et que John Redmond va ressaisir son influence sur ses compatriotes. L'Irlande sera criminelle envers elle-même si elle tourne le dos à ses vrais représentants pour se jeter entre les bras des outranciers qui ne sauraient la conduire qu'aux aventures désastreuses.

* * *

L'Allemagne a eu sa crise politique. Depuis quelques mois, il y avait une vive agitation au sujet des réformes électorales et parlementaires. Des groupes et des organes influents réclamaient des modifications profondes dans le ré-

gime intérieur de la Prusse et d'autres Etats confédérés. D'autre part on demandait des déclarations plus précises, quant aux projets de paix de l'Allemagne. Cet état d'esprit faisait présager que la session du Reichstag, qui s'ouvrait le 5 juillet, serait orageuse. Ces pronostics n'ont pas été trompeurs. Dès les premières séances du comité principal du Reichstag on put constater que la situation du chancelier von Bethmann-Holweg était menacée. Le leader du centre, M. Mathias Erzberger, prononça un discours considéré comme hostile au chancelier. Il y attaquait la politique navale et les chiffres et arguments donnés officiellement comme ayant trait à la guerre sous-marine. Il y réclamait aussi une déclaration fondée sur celle qu'avait faite le chancelier au début de la guerre et écartant toute idée d'annexion. Cette attitude, coïncidant avec celle du parti socialiste, rendait la situation du chancelier très difficile. Il essaya de tenir tête à l'orage. Voici le résumé de son discours, en réponse à l'orateur du centre, d'après un grand journal de Berlin : " Nous devons continuer la guerre avec toutes nos énergies. Je ne nie pas que nous avons de grandes difficultés à surmonter, mais nos ennemis en ont également. Nous verrons qui de nous a les plus grandes. Je suis certain que nous pouvons vaincre si nous tenons bon. Rien n'est plus éloigné de ma pensée que de vouloir absolument rester à mon poste, mais actuellement la question en jeu c'est la protection de la patrie contre ce qui pourrait lui causer du tort, et c'est pour ce motif que je considère qu'il est nécessaire que je reste à mon poste. " Le chancelier a fait une sortie violente contre Mathias Erzberger, le chef du parti du centre catholique, qui attaqua les partisans de l'union de tous les Allemands (Pangermains) lors de son discours prononcé devant le comité principal, la semaine dernière, et qui parla en faveur d'une paix sans annexions et sans indemnités. " L'attitude de M. Erzberger, déclare Bethmann-

Hollweg, est antipatriotique. Je répète que la formule de paix sans annexions est impossible. Nous ne pouvons pas faire connaître publiquement nos conditions de paix. Nous devons lutter et triompher. ”

Après ce débat dans le comité du Reichstag, le kaiser convoqua une réunion à huis-clos du Conseil de l'empire. Elle dura trois heures. D'après le *Tageblatt* elle aurait accusé une différence d'opinion presque irréconciliable entre Bethmann-Holweg et la majorité des ministres prussiens au sujet des réformes intérieures. La crise devenait de plus en plus aigüe. Guillaume II manda le prince impérial et le feld-maréchal Hindenburg dans la capitale pour délibérer avec eux. Subséquemment il promulgua un rescrit comportant que le projet de loi qui sera ultérieurement soumis à la diète prussienne devra avoir pour base l'égalité des droits de suffrage. Mais cet acte ne put mettre fin à la crise. Et le 14 juillet la majorité du Reichstag décida de suspendre les travaux parlementaires jusqu'à ce que la situation se fût éclaircie. Ceci laissait en suspens le bill relatif aux crédits de guerre. Finalement le chancelier, impuissant devant l'attitude du Parlement, résolut de se retirer. Il envoya sa démission au kaiser, qui l'accepta et nomma comme son successeur le Dr George Michaelis. Le nouveau chancelier est un bureaucrate de l'ancienne école. Entré dans le service civil prussien en 1879, à l'âge de vingt-trois ans, il remplit diverses fonctions administratives, plus ou moins importantes jusqu'en 1909. Il fut nommé alors sous-secrétaire au ministère des finances. Au mois de février 1917, il devint en outre commissaire de l'alimentation en Prusse. Il serait difficile de voir dans sa nomination une victoire pour le parlementarisme allemand. Beaucoup de journaux signalent dans son avènement une manoeuvre du prince impérial et du parti militaire et autocratique, qui trouvaient Bethmann-Holweg

trop modéré dans ses vues. D'autres feuilles prétendent que la retraite de l'ancien chancelier et l'accession du nouveau sont le résultat d'un compromis.

Quoiqu'il en soit, ce dénouement ministériel a mis fin à la crise, au moins pour le moment. A la séance du Reichstag, le 19 juillet, le Dr Michaelis a prononcé son premier discours officiel, impatientement attendu. Cette pièce ne contient rien de saillant. Elle débute par un éloge chaleureux de M. de Bethmann-Holweg. On y rencontre les ritournelles obligées sur l'origine de la guerre, imposée à l'Allemagne par la mobilisation russe. On y trouve ensuite une justification laborieuse de la guerre sous-marine, et des pronostics optimistes sur ses immenses résultats qui devront, d'après l'orateur, forcer les Alliés à demander la paix.

Dans l'ordre militaire tout va bien pour les empires du centre, si l'on croit le chancelier: " La question brûlante pour nous, a-t-il ajouté, c'est celle de la durée de la guerre. L'Allemagne n'a pas désiré la guerre pour faire des conquêtes, et conséquemment elle ne prolongera pas la guerre d'un seul jour simplement pour faire des conquêtes, si elle peut obtenir une paix honorable. La paix doit offrir le fondement d'une réconciliation durable des nations. Elle doit, comme l'exprime votre résolution, empêcher les nations d'être plongées dans d'autres conflits par un blocus économique et offrir la garantie que la ligue armée de nos ennemis ne dégènera pas en une alliance offensive contre nous dans le domaine économique. Nous pouvons atteindre ces fins en nous tenant dans le cadre de votre résolution, telle que je l'interprète. Nous ne pouvons pas offrir la paix de nouveau. Nous avons déjà tendu loyalement la main. Nous n'avons pas reçu de réponse. Mais toute la nation allemande, l'armée et ses chefs, étant d'accord sur cette déclaration, le gouvernement sait que si nos ennemis veulent renoncer à leur soif de conquêtes et enta-

mer des négociations, nous écouterons de bonne foi et avec empressement leurs propositions. D'ici là, nous devons tenir avec calme et patience. ”

Sur les questions de politique intérieure, le Dr Michaelis s'est tenu dans une prudente réserve, alléguant qu'il n'était entré en fonctions que depuis cinq jours. Ce discours du chancelier avait été précédé d'une résolution adoptée dans le Reichstag par un vote de 214 contre 116. Nous croyons opportun d'en donner ici le texte à titre documentaire: “Comme au 4 août 1914, ainsi au seuil de cette quatrième année de guerre, le peuple allemand maintient toute sa confiance en ces paroles du discours du trône: “Nous ne sommes conduits par aucun esprit de conquête ! ” L'Allemagne a pris les armes pour la défense de sa liberté et de son indépendance et la liberté de ses territoires. Le Reichstag cherche à faire la paix et à ramener une entente mutuelle et la conciliation désirée parmi les nations. Des acquisitions de territoire forcées et des violations politiques, économiques et financières, sont incompatibles avec une telle paix. Le Reichstag rejette tout projet tendant à une paix économique et à l'agitation du sentiment d'inimitié au sein des peuples après la guerre. La liberté des mers doit être assurée. Le Reichstag veut énergiquement promouvoir la création d'un tribunal international d'objections. Aussi longtemps, cependant, que les gouvernements ennemis ne voudront point accepter une telle paix, aussi longtemps qu'ils menaceront l'Allemagne et ses alliés de conquêtes et de violations, le peuple allemand restera debout comme un seul homme, il tiendra toujours sans être ébranlé et combattra jusqu'à ce que ses droits et ceux de ses alliés de vivre et de se développer soient assurés. La nation allemande unie est invincible. Le Reichstag sait que cette déclaration est bien celle des vaillants qui défendent la patrie dans des combats héroïques. Il est assuré de la reconnaissance éternelle de toute la nation. ”

Nous tenons à mettre en vedette dans ce document cette phrase impudemment mensongère : " L'Allemagne a pris les armes pour la défense de sa liberté et de son indépendance, et la liberté de ses territoires. " Qui donc, au 1er août 1914, menaçait la liberté de l'Allemagne? Qui donc menaçait son indépendance? Qui donc menaçait ses territoires? L'audace et l'inconscience germaniques sont vraiment incommensurables !

Commentant le discours du chancelier allemand, les journaux anglais soutiennent que c'est un discours de guerre et non de paix. Le ministre du blocus, lord Robert Cecil, y signale le rejet définitif de la formule " pas d'annexions, pas d'indemnités. " Il est bon, suivant lui, que les pays de l'Entente sachent ce qui en est, et ce discours leur sera certainement utile. " Il vaut peut-être mieux, a-t-il ajouté, traiter avec un homme franc comme le nouveau chancelier qu'avec von Bethmann-Holweg, qui a toujours jeté un voile d'hypocrisie sur les véritables visées de la Prusse militariste. "

* * *

Après avoir jeté un coup d'oeil sur la situation canadienne, telle que nous l'a faite le bill de conscription, nous terminions notre dernière chronique par cette phrase : " Nous croyons entrevoir à l'horizon des élections générales. " Aujourd'hui ce pronostic est devenu une certitude. Et voici comment. Le projet de loi concernant la conscription a été adopté à la Chambre des communes par une très forte majorité. Il y avait d'abord devant la Chambre un amendement et un sous-amendement. Sir Wilfrid Laurier proposait " que la discussion ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux ". M. Barrette, député de Berthier, proposait en sous-amendement que le bill fût

renvoyé à six mois. Cette motion semblait devoir obtenir l'adhésion de tous les députés qui considéraient la mesure de sir Robert Borden comme inopportune, impolitique, contraire au véritable intérêt national. Il n'en fut rien. Elle ne réunit que neuf votes. Celle de sir Wilfrid, proposant un referendum, fut rejetée par un vote de 111 contre 62, majorité hostile de 49 voix. A la dernière minute surgit un amendement inattendu, celui de M. Copp, demandant l'ajournement du bill jusqu'à ce que l'on ait augmenté l'allocation aux familles des soldats. Il fut repoussé par 115 voix contre 55, soit par une majorité de 60 voix. Enfin la deuxième lecture du bill fut adoptée à une majorité de 63 voix, 118 contre 55. Ce résultat était dû au fait que vingt-deux députés libéraux avaient voté avec le gouvernement sur cette mesure. Le projet fut ensuite étudié par toute la Chambre constituée en comité. Ce travail eut pour effet de rendre son exécution plus rigoureuse.

Cependant, il y avait à l'ordre du jour une autre proposition très importante. C'était celle qui avait pour objet l'extension du terme parlementaire. L'an dernier le gouvernement l'avait obtenue pour un an. Mais le terme devait expirer le 7 octobre prochain. Au début de la session le discours du trône avait annoncé que le gouvernement demanderait une nouvelle prolongation. Lorsque le travail en comité sur le bill de conscription fut à peu près terminé, sir Robert Borden saisit la Chambre de cette autre question. Et le 17 juillet il proposait l'adoption d'une adresse au parlement britannique lui demandant de voter une loi en vertu de laquelle " la durée du douzième parlement du Canada serait prolongée jusqu'au septième jour d'octobre 1918 ". En soumettant sa motion, le premier ministre a invoqué les raisons qu'il avait déjà invoquées l'an dernier, lorsqu'il avait présenté une proposition analogue. Il a fait ressortir les inconvénients qui doivent nécessai-

rement résulter de la tenue d'une élection générale pendant la guerre. Et, comme il y a un an, il a ajouté: " Il faut, à mon avis, un vote unanime ou pratiquement unanime de notre législature pour régler cette question. Si cette résolution n'est pas remportée par un vote unanime ou pratiquement unanime de la Chambre, je m'en tiendrai alors à l'opinion que j'exprimais le 8 février 1914 et je n'insisterai pas sur son adoption par la Chambre. "

L'année dernière cette unanimité désirée avait été obtenue. Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'opposition, avait acquiescé à la résolution d'extension, et son parti avait accepté sa décision. Mais cette année pouvait-il en être ainsi ? Sir Robert Borden lui-même semblait en douter, car, après avoir prononcé les paroles citées plus haut, il s'exprimait comme suit: " J'admettrai que les circonstances actuelles ne sont pas précisément les mêmes que celles qui existaient lorsque j'ai proposé la même résolution en février 1916. Le Parlement et le pays se sont demandé par quels moyens ils procureraient les renforts nécessaires à nos troupes au front. Le très honorable chef de l'opposition n'a pas envisagé la question du même oeil que moi. " Sir Robert Borden comprenait évidemment la différence des cas. L'obstacle à la prolongation, cette année, c'était le bill de conscription. Imposer la conscription, refuser le referendum, et obtenir ensuite une seconde extension du terme parlementaire par la force d'un vote de parti, c'était une chose impossible. Et l'on ne pouvait espérer l'unanimité. Comment ceux qui avaient affirmé par leur vote la nécessité du referendum pouvaient-ils appuyer une résolution dont l'objet était d'ajourner encore la consultation populaire décrétée par la constitution ? Bien plus, pouvait-on compter que tous les libéraux qui avaient voté pour la conscription témoigneraient au gouvernement assez de confiance pour prolonger encore d'un an son règne sans recours à l'électorat ? Cela était plus que douteux.

On constata bientôt que l'opposition allait reformer ses rangs sur cette question de prolongation. Immédiatement après le discours de sir Robert Borden, M. Graham proposa un amendement qui avait pour but d'écarter la proposition d'extension et de demander l'adoption de mesures ayant pour objet de faire contribuer à la guerre les richesses accumulées, et d'organiser les ressources agricoles, industrielles et naturelles du Canada, pour les mêmes fins. M. Graham eut pour second M. Pardee. Tous deux s'étaient séparés de sir Wilfrid sur la question de la conscription. Après un court débat, le vote fut pris. L'amendement Graham fut rejeté par 17 voix seulement. Puis vint la motion principale, celle de sir Robert Borden. Et sir Wilfrid Laurier déclara que, dans les circonstances présentes, il croyait devoir s'y opposer catégoriquement. Le vote donna au gouvernement une majorité de vingt voix, 82 contre 62. On était bien loin de l'unanimité. A la séance suivante, sir Robert Borden l'a constaté, et il a annoncé que le gouvernement n'irait pas plus loin et qu'il tenait la résolution de prolongation comme non avenue. Ceci signifie que le terme du parlement actuel expirera le 7 octobre prochain, et que d'ici là nous aurons des élections générales.

Le bill de conscription a été voté en troisième lecture par 58 voix de majorité. Dans quelques jours il sera voté par le Sénat. Quelques mesures nécessaires relatives à la franchise électorale et au règlement de la question des chemins de fer seront adoptées aussi rapidement que possible. Et au mois de septembre nous serons en pleine élection générale.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 28 juillet 1917.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avons déjà annoncé ici (*Revue canadienne* — décembre 1916), par le Père Lejeune, o. m. i., professeur à l'Université d'Ottawa, 233 pages, grand et large format. Edité par l'*Action Sociale* limitée, à Québec. Prix: \$1.00. — En vente chez l'auteur, au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa et chez les libraires. 1917.

Nous avons déjà annoncé ici (*Revue canadienne* — décembre 1916) annoncé et recommandé les deux premiers fascicules (1500-1600 et 1600-1700) de cette importante compilation sous forme de tableaux historiques des faits et des choses de notre histoire nationale. " C'est un travail, disions-nous, évidemment fait de longues et patientes recherches, conduites avec autant de sagacité que de vue très claire et très nette des choses de notre histoire. " Le troisième fascicule, qui paraît aujourd'hui, est bien le frère des deux déjà parus. Naturellement, le dix-huitième siècle étant pour nous plus plein de faits, les *tableaux* se chargent d'autant. Et toujours avec la même sûreté, l'auteur analyse, ordonne et range ces faits à leur date et à leur place, les appréciant ou les jugeant succinctement, comme il convient à son but. Il nous donnera plus tard le fascicule de 1800-1900, puis un autre sur l'Acadie et Terre-neuve 1604-1760 et un dernier qui sera l'abrégé de l'ensemble. Nous ne craignons pas de l'écrire, c'est un vrai travail de Bénédictin que l'érudit et savant Oblat a entrepris là et qu'il réussit à merveille. Son nom se placera dans nos annales à côté de ceux de Garneau, de Ferland, de Casgrain et de quelques autres, et ses *tableaux* ne dépareront pas, au contraire, le rayon de nos bibliothèques où se mettent les précieux volumes de ces historiens nationaux. Une fois de plus, nous adressons nos félicitations les meilleures et nos remerciements les plus vifs au laborieux et si sympathique Père Lejeune. Que Dieu nous le garde longtemps! Ses connaissances si vastes et sa bonne plume d'historien nous sont si utiles.

E.-J. A.

* * *

KANTISME ET MODERNISME, par l'abbé Van Loo. 1 vol. in-12. Prix : 3 frs. — Chez Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Coup d'oeil général sur la vie et la philosophie de Kant. — Luther et le subjectivisme religieux. — Luther et le subjectivisme absolu.

LIVRE PREMIER. — *Le Kantisme*PREMIÈRE PARTIE. — *La Critique de la raison pure.*

CHAPITRE PREMIER. — *Exposé de la critique de la raison pure.* § 1. Jugement analytique. — L'acte essentiel de l'intelligence est le jugement synthétique *a priori*. § 2. Phénomène et noumène. — Positivismisme et agnosticisme. § 3. Facultés cognitives. Matière et forme de la connaissance. — Premier acte synthétique de l'esprit. — Formes *a priori* de la sensibilité. § 4. Second acte synthétique de l'esprit. — Les catégories, formes *a priori* de l'entendement. — Subjectivité et phénoménisme. § 5. Formes *a priori* de la raison. — Les idées de la raison pure. § 6. Théorie kantienne de la science: idéalisme transcendantal. — Résumé de la critique de la raison pure.

CHAPITRE II. — *Critique et réfutation de l'hypothèse kantienne de la connaissance.* § 1. L'hypothèse criticiste a pour base des principes inadmissibles. § 2. L'hypothèse criticiste est arbitraire et indémontrable. § 3. L'hypothèse criticiste se contredit elle-même. § 4. L'hypothèse criticiste est démolie par les faits.

CHAPITRE III. — *Critique de la dialectique transcendantale.* — I. Psychologie rationnelle. — II. Cosmologie rationnelle. — III. Théologie rationnelle. — Obscurités et contradictions du criticisme. § 1. Psychologie rationnelle. § 2. Cosmologie rationnelle. § 3. Théologie rationnelle.

CHAPITRE IV. — *Légitimité de la métaphysique.* Evolution du "noumène" kantien: Fichte et le "moi pur". — Schelling et l'"Absolu". — Hegel et l'"Idée". — Feuerbach et Dieu égal à l'"homme objectivité". — Schopenhauer et la "Volonté". — Hartmann et l'"Inconscient".

DEUXIÈME PARTIE. — *La Critique de la raison pratique.*

CHAPITRE PREMIER. — Exposé du Criticisme ou formulaire moral de Kant.

CHAPITRE II. — Critique générale du formalisme moral kantien.

CHAPITRE III. — Critique détaillée du formalisme moral kantien.

CHAPITRE IV. — Kant et la liberté. — L'homme phénomène et l'homme noumène.

CHAPITRE V. — Le formalisme moral est athée. — La métaphysique des moeurs et le Contrat Social. — La religion dans les limites de la raison.

CHAPITRE VI. — Diffusion du criticisme. — Les néo-kantiens : Renouvier. Vacherot. Payot. Boutroux. — La critique allemande. — Les "notes" du Criticisme.

LIVRE DEUXIEME — *Le Modernisme*

CHAPITRE PREMIER. — Le modernisme est d'origine kantienne. — Sa base philosophique : l'agnosticisme.

CHAPITRE II. — Jacobi. — Schleiermacner et la religion du sentiment. — Ritschl et la théorie du royaume de Dieu. — L'expérience personnelle. — Les jugements de valeur. — Méthode particulière d'interprétation exégétique et dogmatique de Ritschl. — Méthode employée par les modernistes. — Le nominalisme.

CHAPITRE III. — Le sentiment et les modernistes. — Conception catholique et conception moderniste de la religion. — L'immanence. — La vie "critère" de la vérité. — Le symbolisme. — L'évolutionnisme.

CHAPITRE IV. — Le rôle de l'expérience dans le domaine de l'histoire, d'après Kant. — Réfutation de cette théorie. — Comment les modernistes l'appliquent à l'histoire de l'Eglise. — La critique historique, l'immanence vitale et l'évolution dans "l'histoire de la foi".

CHAPITRE V. — Kantisme. — Modernisme. — Catholicisme.

CHAPITRE VI. — Un essai de mouvement catholique kantien.

APPENDICES

APPENDICE I. — Extraits de l'ouvrage de Henri Heine : *De l'Allemagne*.

APPENDICE II. — Le Pragmatisme.

APPENDICE III. — Quelques extraits du panégyrique de saint Thomas d'Aquin prononcé à Saint-Sernin de Toulouse, par M. l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, le 7 mars 1897.

* * *

BENOIT XV ET LA GUERRE (1914-1917), par l'abbé E. Duplessis. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

TABLE DES CHAPITRES. — I. *Les débuts*. — Le Conclave, l'élection de Benoît XV. Ses premiers actes. — II. *L'allocution consistoriale du 22 janvier 1915*. — Tactique des adversaires. Devoirs des catholiques. L'allocution pontificale. — III. *La prière pour la paix*. — Ce que c'est que la paix. La prière pontificale. Pacifiques et pacifistes. — IV. *Du Consistoire à l'interview*. Quelques gestes du pape. L'offrande au Secours National.

tional. L'interview accordée à M. Latapie. — V. *L'Allemagne blâmée*. — Une conséquence de l'interview. Lettre du ministre de Belgique. Réponse du cardinal Gasparri. — Le *Temps* et les *Etudes*. — VI. *Quelques faits nouveaux*. — Une visite au Vatican. La dépêche de Lourdes. Le "point de vue" du pape. — VII. *Le Consistoire de décembre 1916*. — Coup d'oeil d'ensemble sur la politique pontificale au cours de la guerre. L'allocution du cardinal Amette.

* * *

LES VOIES DE DIEU... *Histoire d'une conversion*, par B. Mine-Julien, avec une préface, par le R. P. Mainage. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr. 50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Cet émouvant récit contient l'un des cas les plus étranges dont l'histoire des convertis nous réserve la surprise. Une jeune femme, élevée dans l'athéisme, trouve la foi en se livrant aux pratiques de l'occultisme. — Ce récit a été écrit primitivement pour le prêtre qui devait diriger cette âme convertie. Il est donc absolument authentique... Mais il a semblé plus tard à de bons juges qu'il était utile d'en faire part au public. Puis-ent, selon le désir de l'auteur, ces pages pleines d'amour et de reconnaissance faire connaître Dieu et lui gagner des coeurs !

* * *

LES APPRETS DU BEAU JOUR DE LA VIE, 35e édition 1917, augmentée du Décret *Quam singulari* sur l'âge d'admission à la première communion, par l'abbé Fliche. 1 vol. in-18. Prix: 1 fr. 50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Ce petit volume, déjà ancien, reste un excellent manuel de préparation à la première communion solennelle. En un style aisé, imagé, un peu fleuri même, sous une forme originale et souvent piquante, merveilleusement adaptée au goût des enfants, l'abbé Fliche résume tout l'essentiel du dogme et de la morale catholiques. D'abondants souvenirs d'histoire sainte, des anecdotes nombreuses, d'ingénieuses comparaisons donnent à l'exposé la vie et l'attrait et fixent l'attention des jeunes lecteurs. La façon inattendue dont l'auteur présente la morale ne manquera pas de frapper les imaginations enfantines. Le livre est suivi d'un examen de conscience détaillé et de prières pour la communion.

* * *